

AP
21
FC

LE

FOYER CANADIEN

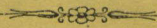
RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE



—
SEPTEMBRE
—

SOMMAIRE

- LE FRATRICIDE (*Fin*)..... Le Vicomte Walsh.
- RÉMINISCENCES..... F. M. Derome.
- CHRONIQUE..... Hector Fabre.
- VARIÉTÉS.....



QUEBEC

BUREAUX DU "FOYER CANADIEN"

Rue de la Montagne, Basse-Ville

1866

Oh ! tempêtes du ciel, maintenant déchaînez-vous ! que la bruyante voix des orages s'élève, que les vents rugissent dans les bois, qu'il n'y ait plus de calme, plus de silence autour de la prison, pour que l'époux de Françoise n'entende pas la cloche qui annonce la prière du matin et du soir... Mais non, tout se tait, la nuit va finir, Gilles n'a pu trouver le sommeil, une vive espérance l'éloigne presque autant que le chagrin ; dans sa longue insomnie, il s'est souvent souvenu de ces autres paroles de la princesse : *Gilles, écoute bien dans le silence des nuits, si tu entends chanter l'hymne de Noël, ce sera un fils qui te sera né.*

Au milieu des ténèbres, et loin dans les campagnes, il a cru entendre une voix s'élever... il a prêté l'oreille... Hélas ! ce n'était qu'un laboureur chantant la monotone chanson du pays en conduisant ses bœufs... Cette fois-ci il ne s'est pas trompé, la cloche a retenti : c'est l'Angelus ; déjà il est à la fenêtre grillée, le soleil est encore caché dans les nuages ; mais une douce lumière s'échappe de l'orient et le précède : c'est comme la grâce avant la majesté. Les frimas de l'hiver ont disparu, les feuilles du printemps ne sont point encore tout à fait ouvertes ; mais les haies des champs ont déjà repris une teinte verdâtre ; sur la pente des fossés la hâtive primevère étale ses bouquets jaunes, et la violette, cachant sa fleur, répand ses parfums. Les oiseaux se réjouissant du retour de la belle saison, secouent leurs ailes humides, et chantent leur hymne du matin. Voilà ce qui frappe la vue du prisonnier ; Mais à tout ce qu'il voit Françoise manque encore. Elle va venir, se répète Gilles.

Elle ne vint pas à l'Angelus du milieu du jour, et quand la cloche annonça pour la troisième fois la salutation angélique, au milieu des ombres naissantes du

soir, l'époux de Françoise, appuyé sur les barreaux de fer de sa fenêtre, cherchait à découvrir celle qu'il attendait encore plus que sa liberté.

Le château de Moncontour était, comme toutes les nobles demeures d'alors, placé un peu en dehors de la petite ville qu'il protégeait et commandait à la fois. Un vallon creux et étroit formait entre le château et la ville, comme une douve profonde ; sur le même coteau que le manoir gothique, s'élevait une vieille église seigneuriale, dédiée à Notre-Dame-des-Anges ; un bois de châtaigniers l'entourait, et sous son ombre noire, on apercevait çà et là quelques pierres blanches et des croix au milieu des hautes herbes : c'était le cimetière. Les regards impatients du prince se portaient tour à tour sur tous les points du paysage qui s'étendaient devant lui. La cloche continuait à sonner, mais ses sons étaient devenus lents et lugubres..... Elle teintait une agonie ou des funérailles.... Au-dessus des arbustes du vallon, Gilles a vu briller une croix d'argent. Il a distingué deux prêtres qui la suivent. Leurs voix s'élèvent par moments, et chantent un verset de l'office des morts, et puis ils font une pause, et l'on n'entend plus que les pas de ceux qui suivent le convoi ; leur marche est ainsi entrecoupée de chants et de silences. Et ces élans de la prière ressemblent aux soupirs de la douleur.

Le prince de Bretagne, qui dans le cours de sa vie a souvent ressenti de tristes pressentiments, et rêvé au malheur, n'est point averti, par la scène lugubre qui passe sous ses yeux, que le malheur est tout près de lui ; dans son cœur il ne sent de la pitié que pour ceux qui viennent de voir mourir un être chéri. Des larmes de compassion sont venues mouiller ses yeux.... Ah !

malheureux époux de Françoise, garde, garde ta pitié pour toi-même, ne pleure que sur toi !... Tu as reconnu maintenant ces deux cercueils : ce grand, c'est celui de Françoise ; ce petit, c'est celui de ton fils.... de ton fils que tu n'a pu voir, et qui n'a eu qu'un seul baiser de sa mère ; de ses bras où il ne s'est reposé qu'un instant, il s'est envolé vers le ciel, et ce nouvel ange a conduit vers Dieu celle qui lui avait fait entrevoir la vie. Tout se découvre à présent à l'infortuné Gilles ; ce vieux prêtre, c'est l'abbé de Bouguien ; ce serviteur en pleurs, c'est Humfroy ; c'est deux lévriers noirs, sont ceux qui ne quittaient jamais la princesse, elle les avait reçus dans une fête, ils l'accompagnent à sa dernière demeure. Voilà tout le convoi de la fille des comtes de Dinan, toute la pompe funèbre de la princesse de Bretagne !

Gilles en a trop vu pour pouvoir résister davantage : le chêne à force d'orages finit par être renversé ; l'époux de Françoise a jeté un grand cri, un cri qui a fait arrêter ceux qui portaient les cercueils ; ils ont levé les yeux, et ils ont vu un instant le prince étendant les bras vers celle qu'ils emportaient. Puis tout à coup ils cessèrent de l'apercevoir..... Il était tombé comme mort devant la fenêtre et gisait évanoui sur les pierres de la prison.

X L

LE JUGEMENT DE DIEU.

Quand le géolier entra dans la prison, il trouva le prince encore étendu, sans mouvement et sans connaissance, devant la fenêtre : c'était cruel alors de le rappeler à la vie ; aussi Yvonne Bouget s'empressa-t-il

de courir à lui, et le secouant rudement par le bras, il lui cria : Eh bien ! messire, qu'avez-vous donc ? On vous dirait mort, et cependant il faut vous lever ; vous allez quitter cette prison cette nuit.

— Laissez-moi, dit Gilles, laissez-moi ; je ne veux plus sortir d'ici, je ne veux plus de ma liberté. Qu'en ferai-je maintenant, n'est-elle pas morte ? ne l'ont-ils pas tuée ? Je n'ai plus rien dans ce monde, je veux mourir ici.

— Il vous mèneront mourir plus loin, répondit brusquement Yvonnet : c'est l'ordre de mon très-re-douté seigneur, votre auguste et gracieux frère : cette nuit même, on va vous conduire au château de la Hardouynaie.

— Ils ne m'emmèneront d'ici que mort ! répliqua le prince ; et saisissant de ses mains les barreau de fer de la fenêtre, il répéta avec fermeté : Je ne sortirai de cette prison que mort !... je veux rester ici !... D'ici, je vois la place où elle est avec son enfant !... Vois-tu dans le cimetière, sur la pente du coteau, cette terre fraîchement remuée ? c'est là qu'ils l'on mise, et sur sa bière ils ont placé un tout petit cercueil, c'était celui de ce fils que je n'ai pas vu !... la même terre les recouvre tous les deux, l'enfant est encore là sur le sein de sa mère !... ils m'appellent !... Écoute, Yvonnet, je sais que tu aimes l'or... j'en ai encore. Je ne veux plus acheter ma liberté ; mais si tu veux me promettre de me placer auprès d'eux quand je ne serai plus, je te donnerai tout ce que je possède.

— Allons donc vous n'en êtes pas encore là, messire. Si je suis avec vous plus tard, nous verrons ce que je pourrai faire pour vous. Mais dites-moi, comment

avez-vous fait pour conserver votre or ? où l'avez-vous caché ? Ils n'ont donc pas bien fait leur devoir : il y avait défense de vous en laisser.

Pendant que le cupide et barbare geôlier cherchait par ses questions et par ses regards à découvrir où était cet or, le prince, les mains toujours convulsivement serrées autour des barreaux de fer, regardait le cimetière : ses yeux ne laissaient pas échapper une larme, sa poitrine était péniblement oppressée, une sueur froide décollait de son front pâle, et des paroles sans suite sortaient de sa bouche.

Yvonnet voyant qu'il ne répondait plus à aucune de ses questions, le laissa seul, se promettant bien de revenir chercher l'or du prisonnier.

La nuit avait tout à fait remplacé les ombres du soir et Gilles comme si ses yeux avaient pu voir encore, restait toujours debout à la fenêtre. Peu à peu les ténèbres s'affaiblirent, une lumière bleuâtre s'étendit dans le ciel et se répandit sur le bois du cimetière. La lune qui se levait alors, laissa tomber un de ses rayons sur la fosse de Françoise... Ta première nuit parmi les morts est belle, ma bien-aimée. Ah ! que ne suis-je à tes côtés ! s'écria le malheureux époux. Dis-moi, ne pourras-tu jamais soulever cette terre qui pèse sur toi ? ne pourras-tu jamais venir me visiter avec notre enfant dans tes bras ? Bien souvent, dans nos entretiens, tu m'as assuré que Dieu permettait quelquefois aux morts de se relever de leurs cercueils et de revenir un instant dans notre monde agité... Ah ! douce et bonne Françoise, ton âme est restée la même ; tu dois m'aimer toujours... obtiens de Dieu de revenir vers moi, ne fut-ce que pour un instant Je ne te demanderai pas les secrets de la tombe ; je ne veux savoir qu'une chose

de toi : les morts aiment-ils encore ceux qu'ils ont laissé derrière eux sur la terre ?

Pendant qu'il s'adressait ainsi à celle qui ne lui répondait pas, mais qui l'entendait sans doute, il vit quelqu'un se mouvoir sur la fosse : malgré la distance, il crut reconnaître Humfroy ; il pria ; les deux lévriers noirs étaient étendus près de lui, couchés sur le gazon qui entourait la tombe de leur maîtresse.

Ah ! si je pouvais parler d'elle avec ce vieil ami, pensa le prince, ce serait du moins une satisfaction à ma douleur... Mais les hommes cruels qui me gardent ne voudront pas me l'accorder... Elle lui aura parlé... de moi ; dans ses souffrances elles m'aura appelé... et quand son pauvre enfant aura été remis dans ses bras, elle m'aura cherché pour me dire avec sa douce voix : *Ami, voici notre fils.*

A cette pensée, Gilles cessa de rester immobile près de la fenêtre, il se mit à marcher à grands pas dans sa prison, en répétant d'une voix tonnante : Malheur ! malheur et malédiction sur ceux qui m'ont retenu loin de Françoise ! que leurs derniers moments soient sans paix et sans consolations ! que leur lit de mort soit solitaire et abandonné ! que leur dernier regard ne rencontre pas un ami !... Malheur ! malheur sur ceux qui ont séparé l'époux de l'épouse bien-aimée !

Yvonnet Bouget, qui veillait dans la chambre voisine, entendant la voix du prisonnier, entra subitement et demanda : Prince que voulez-vous ?

— Ce que je veux, malheureux ! ce que je veux ! répondit Gilles de Bretagne en saisissant avec force le bras du geôlier, je veux aller sur la tombe de celle que vous avez tuée. Elle m'a appelé avant de mourir, et vous m'avez retenu ; maintenant je veux aller pleurer

sur sa fosse... Puis, d'une voix plus basse, il ajouta : Yvonnet, tu sais que j'ai de l'or, je t'en donnerai. Mène-moi au cimetière où elle repose.

Le géolier secoua la tête en signe de refus.

— Tiens, vois ces pièces d'or, elles sont à toi si tu laisses Humfroy venir me parler d'elle.

— Quant à cela, je veux bien y consentir, répliqua Yvonnet ; et il tendit la main. Le prince y laissa tomber dix pièces d'or. L'homme avare et cruel les serra avec joie, et sortit.

— *Humfroy va venir !* cette pensée calma un peu la douleur du malheureux époux de Françoise : car c'est une douceur triste dans nos peines, que de pouvoir s'entretenir des êtres chéris qui viennent de nous être ravis par la mort. Quand on a beaucoup perdu, on sent le besoin de compter en détail la grandeur de sa perte, on est avide de recueillir les dernières pensées, les derniers mots de ceux que l'on ne verra plus, et que l'on n'entendra plus ici-bas. Se les rappeler ainsi, c'est en quelque sorte les faire revivre encore.

La porte de la prison s'ouvrit. Le voilà, dit Gilles. Non, c'étaient dix soldats tout revêtus de fer. Le chef qui conduisait ces hommes avait la visière de son casque baissée ; il ne fit que quelques pas dans la chambre, et ordonna de saisir le prince et de l'emmenner à l'instant.

A cet ordre, Gilles a reculé, ce n'était pas de peur ; mais il a voulu s'attacher aux barreaux de sa fenêtre ; s'en emparant de nouveau avec toute la force du désespoir, il s'écria : Vous ne m'arracherez pas d'ici..... vous me laisserez mourir dans cette prison ; je ne demande plus justice, je ne demande plus liberté, je

renonce même à la vengeance, si mon tyran veut que je reste à jamais prisonnier. Ce cachot n'est-il pas assez sombre, assez étroit pour contenter sa haine ? que mon frère m'y laisse mourir, là, sur ces pierres, auprès de cette fenêtre... voilà tout ce que je demande, tout ce que j'espère de lui... Oh ! soldats, vous êtes Bretons comme moi ; allez, je vous en supplie, porter au duc de Bretagne cette dernière prière du fils de Jean V, votre ancien maître.

— Soldats, n'écoutez pas ce traître, cria le chef, il veut vous détourner de votre devoir... Obéissez.

— Malheur sur le premier qui me touchera, dit le prince.

— Tombez sur lui tous à la fois. Tel fut le commandement de l'inconnu qui restait toujours à l'écart.

Alors (chose horrible à redire !) on vit dix hommes s'élançer contre un captif sans armes, sans défense, et déjà affaibli par la douleur et une longue détention. Ces hommes barbares le saisissent au corps, et mettent toutes leurs forces à le détacher de la grille de fer que ses mains tiennent toujours. Dans cette lutte, un des barreaux est ébranlé, le prince s'en aperçoit et redouble d'efforts, la barre de fer est détachée du mur, et devient une arme pour lui : il frappe de droite et de gauche, les casques se fendent, les armures d'acier se brisent, les soldats tombent sous ses coups... Dans son désespoir, la force de Gilles s'est accrue ; l'arme pesante qu'il a arrachée aux murs de son cachot, semble un bâton léger dans sa puissante main. Il s'avance, par-dessus les corps des soldats renversés, vers le chef ; son regard est terrible, son bras menaçant est levé. L'inconnu fuit à son approche en criant : Au secours ! au secours ! rébellion ! rébellion !



A sa voix un nouveau renfort de soldats est accouru, Gilles résiste encore: que lui importe le nombre, il veut mourir...Mais ce n'est pas ceux qui ne veulent plus de la vie que la mort aime à frapper. Le prince ne reçoit aucune blessure grave...Des lâches qui n'osent l'attaquer de front se glissent à terre dans la foule, parviennent jusqu'à lui, et s'emparant de ses jambes, les enlacent de liens et le renversent sur la pierre...Oh! alors, quel horribles cris de joie sous les voûtes du cachot! les voyez-vous, à la lueur des torches, se jeter sur le malheureux captif? C'est en vain qu'il se débat encore, il est accablé sous le nombre, ses pieds sont chargés de chaînes, le héros est vaincu...

Alors Jean Hingant, car c'était lui qui avait maintenant la charge de resserrer les fers de Gilles, ose approcher.....et dit d'une voix encore émue: Toute résistance est inutile: ainsi, Prince, ne cherchez plus à vous soustraire à notre garde, votre arrêt est prononcé, c'est au château de la Hardouynaie que nous avons ordre de vous conduire; je remplace auprès de vous messire Arthur de Montauban, c'est à moi que vous devrez demander désormais...

— Tais-toi, traître, répondit le prince de Bretagne, je ne veux que la mort, et tu serais trop lâche pour essayer de me la donner, même à présent que je suis enchaîné; tu as pu accepter la place de goûlier, après avoir été officier de ma maison, tu es assez bas pour en remplir la charge auprès de moi, mais tu n'aurais pas assez de cœur pour être mon bourreau.

— Soldats, s'il continue ainsi, répliqua Jean Hingant tout rouge de colère et de honte, ce ne sera pas assez de ces chaînes que vous venez de lui donner, il faudra encore lui mettre un bâillon...Mais ne perdons pas un

instant de plus, qu'il soit garotté sur un cheval, et que les ordres du duc, mon auguste maître, soient exactement suivis.

A ces mots les sicaires de Jean Hingant soulevèrent de terre le corps de Gilles qui, frémissant intérieurement d'une inutile rage, fut emporté de la prison où il avait espéré mourir, et attaché sur un cheval entre quatre hommes armés jusqu'aux dents. L'ancien officier de l'hôtel commandait cette escorte; et, au milieu du silence de la nuit, on entendait ses éclats de rire et ses lourdes plaisanteries.

Après beaucoup d'humiliations, d'insultes et de fatigues, l'illustre captif arriva enfin au château de la Hardouynaie.

De toutes les prisons que la haine du duc François avait choisies depuis quelque temps pour son malheureux frère, celle-ci était la plus sombre, la plus triste et la plus malsaine.

Accablé de fatigue, et encore plus de douleur, le noble captif se traîna sur le lit qui avait été préparé pour lui dans un coin de sa prison...et bientôt le sommeil vint lui apporter un peu de calme et de repos. A peine était-il endormi, qu'il crut entendre une douce et lointaine harmonie...des parfums plus suaves que la myrrhe et l'encens se répandirent autour de lui, une lumière qui lui semblait descendre du ciel pénétra peu à peu dans le cachot; ses voûtes noires et abaissées avaient disparu, il ne voyait au-dessus de sa tête qu'un ciel d'azur et des nuages d'une éclatante blancheur; penché sur un de ses nuages, un ange lui tendait les bras, cet être céleste avait toute la beauté de Françoise; mais cette beauté s'était encore embellie de la gloire des bienheureux; un petit chérubin,

avec une couronne de lis et de cyprès, lui faisait aussi signe de quitter la terre et de venir sur le nuage auprès d'eux. Nous venons te délivrer, disait l'ange qui ressemblait à Françoise..... Transporté de bonheur, Gilles étendit les bras vers la vision que Dieu lui envoyait ; dans cet effort il se réveilla...mais, ô surprise ! il n'avait plus de chaînes, dans son sommeil, les géôliers l'en avaient délivré, toute entrave était devenue inutile dans un cachot d'où il était impossible de s'échapper.

Après ce songe, où il avait vu tant de gloire et de lumière, le cachot parut bien triste et bien noir au pauvre prisonnier. Les êtres célestes avaient fui, la réalité du malheur était restée seule, et pesait sur lui de tout son poids. Oh ! que cette solitude était profonde ! le bruit du dehors ne s'y faisait jamais entendre ; Humfroy même ne venait plus. Où était-il ? qu'était-il devenu ? L'inquiétude sur le sort du fidèle serviteur ajoutait encore à tous les ennuis, à tous les chagrins du prince ; ils l'auront puni de son attachement pour nous ! Ah ! il est dans ma destinée de porter malheur à tous ceux qui m'aiment !

La première nuit de captivité dans le cachot de la Hardouynaie passa, le jour vint, mais à peine ses rayons purent-ils parvenir dans la sombre prison : elle était en partie creusée sous terre, et son étroite fenêtre, défendue par d'énormes barreaux de fer croisés, se trouvait dans les douves qui entouraient le château.

C'est donc ici que je dois vivre, ou plutôt que je dois mourir ! dit le prisonnier en se soulevant sur sa couche et en promenant ses regards sur les murs et la voûte basse de son cachot ; c'est un tombeau que mon frère m'a choisi... Allons, sa haine ne se lasse pas. Jusqu'ici

il m'avait laissé l'aspect du ciel, jusqu'ici j'avais pu voir le soleil ; à présent je n'aurai plus qu'une longue nuit !..... Oh ! quand viendra celle de la tombe !... Françoise ! Françoise ! ne pourras-tu donc l'obtenir pour moi ?

Depuis que Françoise de Dinan avait quitté cette terre, son malheureux époux n'y trouvait plus rien pour y attacher son cœur ; aussi semblait-il être devenu indifférent à tout ce qu'il voyait autour de lui. Jamais il ne faisait aucune question à ses géoliers. Quelquefois ces hommes se plaisaient à lui faire attendre sa nourriture, pour voir s'il ne sortirait pas de sa silencieuse apathie ; mais c'était en vain, Gilles ne se plaignait pas.

Un jour, Yvonnet Bouget, en entrant dans sa prison, le vit étendu immobile sur son lit ; ils s'approcha davantage, et le prince ne faisait aucun mouvement, ne donnait aucun signe de vie. Le géolier fut effrayé, il le crut mort ; sa frayeur ne venait pas de pitié ; mais Yvonnet s'était dit : Mon traitement va finir avec lui, et c'était là la source de ses regrets et de son anxiété. Il se pencha sur le prisonnier, pour s'assurer s'il respirait encore. Dans ce moment, Gilles s'éveilla. Ah ! seigneur, s'écria Yvonnet, vous m'avez bien effrayé ; je vous ai cru mort !

— Plût à Dieu que je le fusse, repartit l'infortuné captif ; mon agonie est par trop longue, et puisque ma mort a été jurée par le duc de Bretagne, pourquoi me faire ainsi languir ? Il serait digne d'un frère tel que lui d'en finir tout de suite avec moi.

— Mais, mon très-redouté seigneur et maître, le duc François ne pense peut-être plus à être si sévère depuis que par sa valeur il a su chasser les Anglais de toute

l'étendue de ses Etats. On dit qu'aujourd'hui il sera plus clément envers celui qui les avait appelés.

A ces mots, malgré son état de langueur et de souffrance, le prince Gilles sentit tout son sang bouillonner au dedans de lui; son regard, son geste trahirent son indignation. Yvonnet en fut effrayé, et recula de quelques pas...et pour apaiser le prisonnier, il ajouta: Oui, messire, on assure que la prison remplacera la mort, et que votre très-gracieux frère se contentera d'une sentence.

— Et de quelle sentence? demanda Gilles avec anxiété.

— D'une sentence qui ne fera pas tomber un seul cheveu de votre tête, qui n'abrègera pas votre vie d'un seul jour; d'une sentence qui ne vous ôtera que des choses vaines et inutiles à un prisonnier, qui fera raser vos forêts à trois pieds de terre, et qui vous défendra de porter désormais le nom et les armes de Bretagne.

La mort! cent fois plutôt la mort! s'écria le prince Breton. Ah! misérable géôlier, tu savais bien que j'étais résigné à la mort et que je ne l'étais pas au déshonneur, voilà pourquoi tu es venu me parler de cette flétrissante sentence... Comme tous ceux que mon frère emploie savent bien les secrets de l'enfer pour torturer leurs victimes! Mais cette injuste sentence n'est pas encore rendue, elle ne le sera pas: il n'y a pas un juge en Bretagne qui me déclare traître et félon, il n'y a pas un tribunal qui veuille me flétrir du nom de parjure et d'infâme.

Parlant de la sorte avec feu et énergie, Gilles se promenait dans son étroit cachot; sa pâleur avait disparu, le rouge de la colère animait ses joues, ses regards

lançaient des éclairs, et sa voix était devenue tonnante. Oh ! les monstres ! disait-il, ils ont su que la mort me serait un bienfait depuis que Françoise est passée de vie à trépas, et comme je la désire, ils ne veulent plus me la donner ; au lieu de me faire mourir, ils ont résolu d'attacher la honte à mon nom. Dieu puissant ! tu m'avais envoyé assez de malheurs pour me faire souhaiter de quitter la vie, mais tu ne pourras jamais me donner assez de résignation pour que je me soumette à la honte !

Après un instant de silence, le captif s'arrêta en face du geôlier et ajouta avec un calme apparent : Yvonnet, je veux faire écrire à mon très-redouté seigneur et frère, dis-le à Jean Hingant ; s'il n'a pas de secrétaire auprès de lui, demande lui de ma part de venir me rendre ce service.....

— Nous avons quelqu'un ici, quelqu'un de plus habile et de plus expert en écriture que messire Hingant, répondit Yvonnet : c'est Robert Rouxel, clerc renommé ès-sciences et ès-lettres, c'est lui qui nous a parlé le premier de la sentence...

— Va, cours l'appeler...

Le geôlier sortit... Gilles, en proie à une violente agitation, attendait... Son impatience lui faisait compter les instants, il entendait les battements de son cœur... et son sang circulait comme du feu dans ses veines...

La porte se rouvrit ; Robert Rouxel entra... Il faut qu'il y ait une grande majesté dans le malheur des princes ; car le scribe suppléant de Pierre La Rose, en face de la noble victime, sentit comme du respect... quelque chose l'empêchait d'avancer... Gilles fut obligé de lui dire : Robert, avancez et écoutez-moi.....

— Parlez, seigneur, votre serviteur écoute, repartit d'un ton humble le secrétaire.

— Vous allez écrire ici, sous mes yeux, une lettre à mon très-redouté seigneur et frère ; c'est une dernière prière ; c'est plus que la vie que je lui demande...

Le secrétaire regarda autour de lui ; la chambre habitée par le fils des ducs n'avait pour tout meuble qu'une couchette, une escabelle de bois et une petite table, encore ces pauvres objets n'étaient-ils vus qu'à demi, à cause de l'obscurité. Robert Rouxel appela Yvonnet, et lui demanda de la lumière et ce qu'il faut pour écrire. Le geôlier revint bientôt avec ce qui lui avait été demandé. La lampe de fer suspendue à la voûte fut allumée, et celui qui remplaçait Pierre La Rose prit place devant la table pendant que Gilles dictait la lettre suivante.

A mon très-haut, très-puissant et très-redouté seigneur et frère François 1er, duc de Bretagne.

“ Mon très-redouté seigneur et frère,

“ Celui qui va mourir vous salue et vous implore ; il vous implore, non pour la liberté, non pour la vie... je n'en veux plus, je n'y ai plus celle qui me les faisait aimer... vous... (Se reprenant, l'époux de Françoise continue) Dieu me l'a ravie ! mais je vous supplie, je vous adjure par la mémoire de notre mère, par la gloire de notre père, par vous-même, de ne pas flétrir mon nom dans la postérité. Que l'infamie retombe sur les traîtres et les parjures : moi, je déclare en face de Dieu et de l'éternité que je n'ai point tendu la main aux ennemis de la Bretagne... Hélas ! depuis que j'y suis revenu, je n'ai fait que souffrir ; eh bien ! à mon dernier soupir je la regretterai cette terre des aïeux...

Oh ! mon frère faites que mon nom n'y soit pas en horreur, ne prononcez pas cette sentence qui flétrirait à jamais celui qui est né de la même mère que vous.

“ Adieu, je n'ai plus de force pour haïr, je n'en ai même pas pour me plaindre ; mais je rassemble tout ce qui m'en reste pour repousser une honte que je ne mérite pas.

“ Adieu, je prie Dieu, mon frère, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde, et qu'il lui plaise m'appeler bientôt à lui...”

Avant de signer cette lettre, Gilles s'approcha de la table, se plaça à côté du scribe, et lui ordonna de relire ce qu'il venait de lui dicter. Après cette lecture qui lui prouva qu'aucun mot n'avait été changé, il prit la plume et signa.

Le secrétaire lui demanda son scel pour l'apposer auprès de sa signature, le prince n'en avait plus, il avait été dépouillé de tout ce qui pouvait rappeler son rang et ses droits.

Tu me demandes mon scel, dit Gilles, je n'en ai plus ; il est entre les mains des traîtres ; ils en ont eu besoin pour tromper le roi de France et mon frère.... Mais pour que François reconnaisse que cette lettre vient de moi, tiens voilà un anel que Jeanne de France, notre bien-aimée mère, m'avait donné quand je reçus Dieu pour la première fois ; mon frère en a un pareil, ma mère y avait fait écrire ces mots : *Mes enfants, aimez-vous les uns les autres.* Je vais attacher cette bague à ma lettre, mon frère la comparera à la sienne, et verra que c'est bien moi, Gilles de Bretagne, qui lui écris du cachot de la Hardouynaie.

L'anneau fut attaché avec des lacs de soie à la feuille

de vélin, et le fils de Jean V, regardant sa main amaigrie et dénuée de tout ornement, ajouta : Allons, me voilà dépouillé de tout ce que je tenais de ma mère, ils ne pourront plus m'ôter ni richesse, ni bonheur. La vie qui me reste, je la leur abandonnerai sans regrets, il n'y a que mon nom que je veux conserver pur et digne de mes aïeux.....

Robert Rouxel avait jusqu'à ce moment vécu auprès de Montauban, de Hingant et de de Mécél, sans tremper dans leur méchancetés ; mais il était venu remplir la place de secrétaire auprès du prince, avec l'intention de suivre le système de fourberie et de trahison de Pierre La Rose. Hingant, avant de le laisser entrer dans le cachot, le lui avait bien recommandé ; mais quand cet homme, qui peut-être de sa vie n'avait été ému de pitié, se trouva devant l'illustre prisonnier, il sentit quelque chose de nouveau et d'inconnu qui se passait en lui, et la compassion et le respect pour l'infortune lui firent venir quelques larmes dans les yeux. Quand il fut prêt à sortir, il s'inclina devant le captif et demanda : Messire n'a-t-il rien de plus à me commander ?

— Non, plus rien, répondit Gilles, seulement, faites remettre cette lettre tout de suite à mon frère.... Le maréchal de Bretagne est-il avec lui à Vannes ?

— La cour n'est plus à Vannes, repartit Robert Rouxel, et messire Arthur de Montauban, maréchal de Bretagne, n'a pas paru à la cour depuis quelque temps, on le dit occupé d'une pieuse retraite dans un couvent des Célestins.

— Arthur de Montauban dans un couvent ! répéta le prince, et son regard exprima toute sa surprise,

comme un sourire passa un instant sur ses lèvres. Et dit-on la cause d'un changement si subit ?

—Non, répliqua Robert Rouxel ; et cette réponse était de sa part un bon procédé, car il savait comme tout le monde qu'on attribuait cette retraite à la mort de Françoise de Dinan ; mais en prononçant son nom, il aurait craint d'ajouter à la douleur de celui pour lequel il se sentait ému.

Le prince fit un geste, le secrétaire le comprit et se retira.

Hingant impatient l'attendait en dehors de la prison ; quand il le vit venir, il se hâta au devant de lui, et lui demanda la lettre ; Rouxel la lui remit, et lui raconta tout ce qu'il avait éprouvé en voyant le fils des ducs réduit à un état si misérable

— Eh bien ! ne vas-tu pas faire comme messire Arthur de Montauban ? ne vas-tu pas t'attendir ? cela te va bien avec ta mine de géolier ! En vérité, ce diable d'homme que nous tenons sous clef devra aussi être jugé pour sorcellerie, il jette des charmes sur tous ceux qui approchent de lui : n'y a-t-il pas jusqu'à maître Yvonnet qui, aujourd'hui encore, me demandait de laisser venir le vieil Humfroy pour désennuyer le prisonnier !

— Ah ! ce serait grande justice ! Pour celui qui a eu une brillante cour, ce ne serait pas trop de lui laisser un pauvre vieillard, et je suis persuadé que si messire Hingant voyait ce dont je viens d'être témoin, lui aussi se sentirait ému de pitié, et permettrait à Humfroy.....

— Dieu sait si cet entêté vieillard vit encore ; il a été trouvé gisant comme mort sur la route de Moncontour, et l'abbé de Bouguien, un autre zélé ami du prince, l'a emmené à son abbaye..... Mais voyons cette

lettre, ajouta Hingant, voyons ce qu'il demande, et comment tu auras profité des leçons de Pierre La Rose.

—Oh ! je n'ai pas cherché à me les rappeler, je n'ai fait qu'écrire exactement ce qui m'était dicté... mais la lettre est close et adressée au duc de Bretagne. N'ayant plus de scel, il y a joint un anel donné par sa mère..... il faut que cette lettre parvienne ainsi à son frère..... il me l'a bien recommandé.....

—Il te l'a bien recommandé, répéta en riant aux éclats l'ancien officier de l'hôtel, il te l'a bien recommandé ! Crois-tu donc que nous soyons ici pour suivre ses recommandations ? Tiens, voilà comme je cède à ses prières. Et parlant ainsi, Hingant avait déroulé la feuille de vélin passée dans la bague, et prenait lecture de la lettre du prince..... Cette lecture finie, il dit d'un ton sévère : Maître Robert, ce n'était pas pour écrire de semblables lamentations que je vous avais envoyé auprès du prisonnier. Cette lettre ne peut parvenir ainsi au duc de Bretagne... Allez, et songez que votre tête répond de votre discrétion ; vous avez été assez longtemps avec nous pour savoir ce que nous réservons aux indiscrets.

Rouxel obéit et s'éloigna de son maître, regrettant bien d'avoir été employé dans cette affaire, et il pensa que le prince attendrait impatiemment une réponse à une lettre qui ne parviendrait pas.

En effet, Gilles comptait les heures, les jours et les semaines, et calculait le moment où son frère recevrait sa lettre et celui où il pourrait avoir sa réponse. Hélas ! les heures, les jours, les semaines passèrent, et le malheureux prisonnier ne reçut rien.

Pierre La Rose ayant été chargé d'un message pour

Hingant, arriva au château de la Hardouynaie. Olivier de Méel trouvait que le zèle de l'ancien officier de l'hôtel se ralentissait trop depuis quelque temps. Le duc François ne recevait plus aucun sujet d'irritation contre son frère... Il pourrait ainsi, à la longue, oublier ses projets de vengeance ; et alors que deviendraient-ils, ceux qui avaient mis tant de soins à attiser sa haine ? Il était donc urgent de faire un nouvel effort... Le moment était favorable. L'armée anglaise venait de remporter un avantage sur les troupes bretonnes auprès de Pontorson. Le duc avait commandé en personne à cette affaire, et son orgueil était d'autant plus humilié, qu'on lui répétait que les Anglais avaient mêlé le nom de Gilles à leurs cris de victoire. Olivier de Méel, toujours aux aguets, ne manqua pas de saisir cette occasion, et c'était pour porter ce coup décisif qu'il avait expédié Pierre La Rose au château de la Hardouynaie.

Hingant lui montra la lettre dictée par Gilles à Robert Rouxel, et l'infâme La Rose tressaillit d'une infernale joie en reconnaissant l'anel du prince. Ah ! s'écrie-t-il, sa mère lui aura fait là un funeste présent ! Cette bague va décider de sa destinée ; sans elle le duc aurait douté de l'authenticité de la lettre que je médite, et qu'il va bientôt recevoir... Pauvre insensé ! en abandonnant l'anel que Jeanne de France t'avait dit de porter toujours, tu as mal fait ; tu nous remets une arme contre toi... une arme qui te sera mortelle.

Il ne fallut que peu de temps au perfide secrétaire pour dénaturer entièrement la lettre du loyal et malheureux captif. Au lieu de la noble et touchante prière qu'elle contenait, il la remplit de reproches sur la mort de Françoise et de menaces pour l'avenir ; et ayant parfaitement imité la signature de Gilles, il attacha l'anel, et

porta au duc de Bretagne ce chef-d'œuvre de fourberie et d'iniquité. François, qui croyait avoir droit à des prières et qui recevait ainsi des menaces, entra dans une grande fureur en lisant cette lettre. Il s'écria : Ne trouverai-je donc jamais quelqu'un pour me délivrer de lui !

La haine, l'envie et la plus basse cupidité entendirent ces paroles : c'était une permission d'agir. De Méel partit sans perdre un instant, et Hingant, jugé trop froid et trop peu zélé fut rappelé auprès du duc. Pierre La Rose, qui se rapprochait toujours de l'endroit où le mal devait se faire, arriva tout de suite à la Hardouynaie. Une vieille tradition raconte que lorsqu'un voyageur doit être assassiné sur sa route, les corbeaux viennent se percher près du lieu où le sang doit couler : Pierre La Rose avait cet instinct-là.

Lorsque Jean Hingant arriva auprès du duc, il fut mandé immédiatement devant lui. Il était tard dans la nuit, personne n'entendit leur long entretien : on sait seulement qu'en sortant du palais, Hingant se retira en toute hâte chez lui, bien pâle et bien troublé, et qu'à une heure après minuit, il envoya chercher Olivier du Breil, procureur-général, le conjurant au nom de Dieu de venir le trouver tout de suite avec le plus grand secret, et sans être aperçu des amis de de Méel.

Le sage et vertueux Olivier, espérant retirer Hingant de la route dans laquelle il s'était engagé, ne perdit pas un instant. Il arriva chez le gentilhomme trésorier, qui lui dit avec émotion : Sage et prudent Olivier, pour Dieu, et en ami, conseillez-moi ; le duc François vient de m'appeler près de lui ; il m'a demandé s'il pouvait compter sur mon entière dévotion à sa personne. J'ai répondu : Oui, messire, à jamais, partout

et en toutes choses. Alors il m'a ordonné... il a exigé... mais je n'ose vous le redire... J'en tremble encore, et cependant j'ai promis d'obéir. Que dois-je faire ?

— La promesse que vous avez faites est-elle innocente demanda Olivier ?

— Non, répondit Hingant, puisque j'hésite...

— Eh bien ! il n'y a point à hésiter : *Fais que dois advenir que pourra*, c'est la devise de nos pères ; suivez-la, quittez la cour, et partez avec vos enfants.

Jean Hingant suivit le conseil du procureur général et l'on apprit bientôt qu'emportant beaucoup d'argent, il était parti avec sa famille pour un pays lointain. Le duc François ayant connaissance de cette fuite, dit à son lever et devant tout sa cour : Jean Hingant est le plus avare et le plus lâche de tous les hommes. La voix du pays ne s'éleva pas dans cette circonstance contre la voix du prince.

Quand le méchant n'est plus retenu par la crainte des jugements des hommes, quand il a l'assurance que le glaive de la justice ne sera point tiré contre lui, alors il va vite dans le crime, et s'il sait que son forfait lui sera payé, si on lui montre le prix du sang, alors c'est à pas de géant qu'il avance. Olivier de Méel et Pierre La Rose en étaient là, ils n'avaient plus aucune crainte ; François n'avait-il pas dit : *Qui me délivrera de Gilles ?* Aussi, à dater du moment où la garde du prisonnier fut confié à Olivier de Méel, on ne donna plus à Gilles de Bretagne que du pain et de l'eau : un jour on manqua même de lui apporter cette chétive pitance ; le lendemain, rien encore... une fièvre de besoin commençait à tourmenter celui qui avait jadis nourri les pauvres ; de fréquents vertiges forçaient le prince à rester sur son grabat. Quand il voulait marcher, il

était obligé d'appuyer ses mains tantôt brûlantes, tantôt glacées, contre les murs humides du cachot. Pas un rayon de soleil ne pouvait y parvenir pour le réchauffer. Quelquefois, respirant avec peine, il allait chercher un peu d'air à la fenêtre grillée ; mais le froid l'en chassait aussitôt... Ce qui le faisait le plus souffrir, c'était une soif dévorante : pas une goutte d'eau ne lui restait. Yvonnet n'en avait pas apporté depuis deux jours. Gilles souffrait en silence et ne se plaignait pas.

Quand ses barbares gardiens eurent calculé que le besoin de leur prisonnier était venu au point qu'il se jetterait sur la nourriture qui lui serait offerte, ils firent cesser cette cruelle abstinence, et lui envoyèrent les mets qu'il aimait le plus ; mais cette espèce d'égard était une exécrable tromperie, une infâme déception, ces aliments étaient empoisonnés ! Un homme renommé pour la composition des poisons, Thomas Rageort, arrivant de Lombardie, les avait préparés.

Yvonnet Bouget les plaça sur la table ; Gilles, malgré sa faim, ne put s'en rapprocher ; il était trop faible... Le géolier avança la table près du lit... Le prince lui demanda à boire, et du vase qu'il venait d'apporter, Yvonnet, sans que sa main tremblât, versa du vin mêlé d'eau dans la coupe que présentait le captif. Le malheureux la vida avec avidité. Pendant qu'il buvait à longs traits, le monstre le regardait sans changer de visage.

—Oh ! quel est l'homme charitable qui a mêlé du vin à l'eau que tu viens de me donner ? Yvonnet, nomme-le-moi, pour que je le bénisse.

—Tout ici vous vient de votre auguste frère ; c'est par son ordre...

—De mon frère ! répéta Gilles, de mon frère ! et ses yeux, qui semblaient encore plus grands à cause de sa maigreur, se levèrent vers le ciel ; ses lèvres décolorées prononcèrent quelques mots, que le geôlier ne put entendre, peut-être priait-il pour son frère, peut-être voulait-il le bénir, et que le souvenir de Françoise arrêta ses bénédictions..... S'adressant à Yvonnet, il ajouta : Quel qu'il soit, je dois remercier celui qui a voulu me faire du bien...

Ce bien, c'était la mort ; et le vin n'avait été mêlé à l'eau que pour déguiser le goût du poison.

Yvonnet, avant de se retirer, voulut avoir une satisfaction entière ; il resta appuyé quelques instants contre la porte, pour voir si le prince mangerait des aliments qu'il avait approchés de lui. Il eut ce plaisir ; le prisonnier, tourmenté par la faim, en mangea à plusieurs reprises... Alors il sortit... Olivier de Méel et La Rose l'attendaient.—Eh bien ! s'écrièrent-ils, le très-redouté seigneur d'Ingrandes et de Chantocé a-t-il daigné faire honneur aux mets que le maître-queux de la Hardouynaie, le fameux Thomas Rageort, avait préparés pour lui ?

—Oui, oui, répondit Yvonnet, jamais il n'avait eu pareil appétit ; il est vrai que depuis deux jours j'avais bien pris mes mesures pour cela. Je crois que demain le nouveau venu de la Lombardie n'aura rien à faire : on ne s'assoit pas deux fois à pareil festin !

Quand les siens finirent, les nôtres commenceront, dit Pierre La Rose.... Savez-vous bien, messire, que les scrupules du maréchal et que la fuite de Jean Hingant vont rendre notre part meilleure ? Le moment approche où celui qui nous a employés nous récompensera. On dit que vous allez être trésorier de Bretagne, et

moi secrétaire conseiller du duc, chargé de la distribution des grâces et des faveurs....

— Quand vous en serez là, messire, vous n'oublierez pas Yvonnét Bouget..

— Sois-en sûr, répartit Pierre La Rose, je te mettrai sur les rangs pour la place de bourreau : tu as toutes les qualités requises pour bien remplir cet office.

Toutes ces barbares plaisanteries étaient accompagnées de bruyants éclats de rire ; et pendant que les monstres les faisaient, le pauvre captif commençait à ressentir les douleurs de l'empoisonnement ; sa poitrine, sa gorge étaient en feu : ses pieds, ses mains étaient glacées, sa tête brûlante... La nuit entière ne fut pour lui qu'une longue veillée, qu'un continuel tourment... Quand une faible lumière reparut, Gilles se dit : Voilà mon dernier jour qui commence, je ne le verrai pas finir : Dieu soit loué, Françoise, je vais enfin te rejoindre.. Il se trompait, son heure n'était pas encore venue ; il devait encore souffrir beaucoup et longtemps ; sa constitution robuste avait été plus forte que le poison. Yvonnét, en entrant dans le cachot, fut étonné de ne pas le trouver mort.... Eh bien ! messire, demanda-t-il, comment avez-vous passé la nuit ?

— Dans d'affreux tourments.... répondit Gilles... Mais se rappelant qu'il s'était promis de ne jamais se plaindre à ses geôliers, il ajouta : Donnez-moi de l'eau pure.. je ne veux plus de ce vin.... Ne m'avez-vous pas dit hier qu'il me venait de mon frère ?.... Yvonnét, au nom de Dieu donnez-moi de l'eau....

La boisson que vous avez là vous ferait plus de bien, répliqua le geôlier..., mais puisque vous voulez de l'eau, je m'en vais voir... Tout attristé de ce que la victime avait résisté, il sortit et alla rendre compte à Olivier de Méel de l'état du prince.

Hélas ! ce n'était que pour souffrir davantage que l'infortuné n'avait pas succombé au poison.... c'était en vain qu'il avait demandé de l'eau, Yvonnet ne revint pas. Trois longs jours se passèrent ; sa soif devenait de plus en plus insupportable, et il n'avait pas une goutte d'eau ! Sa faim et sa faiblesse augmentaient de moment en moment, il ne trouvait pas une miette de pain... Alors, malgré toutes ses résolutions de souffrir sans se plaindre... il ne pouvait plus s'empêcher de faire retentir son cachet de ses gémissements. Il se traînait près de la petite fenêtre, et criait d'une voix lamentable : *Du pain ! du pain ! et un peu d'eau pour l'amour de Dieu et de miséricorde ! Du pain ! du pain au fils des ducs de Bretagne !* Et quand il voyait que ses cris n'étaient pas entendus, il revenait près de la porte de son cachot, et espérant que sa voix parviendrait jusqu'à ses geôliers, ils rapprochait ses lèvres de l'énorme serrure, répétait encore : *Du pain pour l'amour de Dieu ! un peu d'eau et de pain à votre prisonnier !....* Mais, au lieu de répondre aux cris de l'infortuné Gilles, Olivier de Méel disait aux joyeux convives qu'il rassemblait dans de splendides orgies : Amis, chantez bien haut ; vos gais refrains m'empêcheront d'entendre les lugubres plaintes de cet homme qui ne veut pas mourir... Et il y avait des êtres assez cruels pour céder aux désirs de de Méel ; le bruit de leur joie aussi bruyante que barbare descendait jusque dans la profondeur du cachot... Le prince ne les distinguait presque plus ; la nature était épuisée... Faute d'aliments, la vie allait s'éteindre... Des nuages continuels passaient sans cesse devant la vue du prisonnier, des mouvements convulsifs agitaient ses membres.... Quand la lampe va finir, elle jette un faible redoublement de lueur avant que tout soit ténèbres : il en est de même de la vie : avant

que l'âme ne s'échappe du corps, le mourant retrouve un petit moment de force. Gilles profita de ce moment. Avec bien de la peine, il alla coller son visage baigné d'une sueur froide contre la grille de la fenêtre, et cria : *Du pain ! du pain et un peu d'eau pour l'amour de Dieu et de miséricorde ! du pain ! du pain au fils des ducs de Bretagne !...* O bonheur ! cette fois ses cris ont été entendus ! et la pitié, la charité y répondent. Une pauvre femme, vieille et infirme, rôdait autour du château ; les gardes l'avaient aperçue depuis quelques jours et l'avaient éloignée. Mais dans l'obscurité de la nuit elle est revenue. La voix, les gémissements du prisonnier parviennent encore jusqu'à elle ; elle n'hésite pas : portant du pain et une cruche d'eau, elle se laisse glisser dans la douve, remonte par le terrain à l'endroit de la grille de la chambre basse, et pose sur la fenête le pain tel qu'elle l'avait. Les mains du captif affamé s'en saisissent avec avidité ; le prince de Bretagne dévore le pain noir de l'aumône, et la femme qui est venue le secourir pleure en lui versant à boire à travers les barreaux de fer du cachot. O seigneur Jésus ! s'écrie-t-elle en sanglotant, est-ce bien là messire Gilles de Bretagne, le plus beau des princes !

Gilles, après avoir apaisé les angoisses déchirantes de la faim et de la soif, serra de sa main pâle et amaigrie celle de l'inconnue, en disant : Que Dieu vous récompense, bonne et compatissante étrangère, du bien que vous venez de me faire !

—Ah ! ajouta la vieille femme, je suis donc devenue une étrangère pour messire Gilles ! Ses yeux et son cœur ne me reconnaissent plus... Il est vrai que tous les bienfaits que vous avez jadis répandus sur moi doivent vous empêcher de me reconnaître sous les haillons de

la misère. Mais les méchants qui vous persécutent, m'ont aussi rendue pauvre ; il m'ont réduite à mendier mon pain.

—N'achève pas, n'achève pas, cria le prince ; à présent je te reconnais...tu es Marguerite, ma bonne nourrice ; c'est toi qui m'avais nourri dans mon enfance, c'est toi qui m'empêches de mourir aujourd'hui.

Et avec une sainte exaltation, Gilles a saisi de nouveau les mains de la pauvre femme ; il les baise avec transport, il les arrose de larmes ; ce ne sont plus des larmes de douleur et de désespoir ; ce sont des pleurs de reconnaissance... de reconnaissance d'avoir obtenu un morceau de pain.

Pendant six semaines la bonne Marguerite revint ainsi toutes les nuits. Pendant le jour elle n'osait approcher du château, à cause des gardes qui l'avaient maltraitée. Elle raconta une nuit au prince, comment elle avait été chassée du Guildo, après le départ de madame Catherine de Rohan.

—A ce nom, Gilles l'interrompit en s'écriant : Oh ! comme elle aussi doit être malheureuse !

Mais la vieille nourrice s'empressa de continuer le récit de ses souffrances pour faire diversion à la douleur de l'époux de Françoise. Elle lui redit aussi tout ce qu'avait souffert Humfroy, qui était encore retenu à l'hospice d'un couvent voisin.

—Tu le vois, bonne Marguerite, tout ce qui s'intéresse à moi est atteint de malheur. Toi-même tu seras punie de la compassion que tu as eue de moi. Ecoute, maintenant que tu as donné la nourriture à mon corps et le pain de cette vie, amène-moi un saint homme de religion pour qu'il donne à mon âme le

pain céleste. Tu vois bien que je ne puis résister longtemps... O Marguerite ! ne perds pas un instant, et que la nuit prochaine je puisse confesser toutes mes fautes.

— Ah ! noble prince, dit la nourrice, vos fautes, je ne vous en connais pas ; et si vous en avez commis, n'avez-vous pas assez souffert pour les expier ! Mais soyez en paix ; je vous amènerai un vénérable religieux quand la prochaine nuit viendra. Ayez bon espoir ; Dieu est tout-puissant ; il peut vous sauver.

Malgré la nourriture que lui apportait Marguerite, malgré la consolation que le dévouement de cette excellente femme lui avait donnée, Gilles sentait qu'il approchait de la fin de ses souffrances ; et comme il avait souffert en chrétien, il voulait aussi mourir en chrétien.

Pendant toute la journée qui précéda l'arrivée du prêtre, il se prépara à la sainte action qu'il méditait. Comme le cerf altéré désire l'eau des montagnes ainsi le prince avait soif des divines consolations. Dans sa ferveur, il voyait Françoise qui l'appelait, et qui lui répétait : Ami, rends-toi digne du ciel.

La nuit tant désirée arriva enfin ; les ombres étaient épaisses, le vent gémissait dans les arbres et contre les hautes murailles du château. Gilles, à genoux dans l'obscurité, priait avec ferveur. Il entendit au dehors les pas de quelqu'un, et la voix bien connu de Marguerite qui lui disait : Le voilà.

A ces mots, il se leva et alla s'agenouiller près de la fenêtre. Dans cet instant, la lune se dégageant de dessous d'énormes nuages noirs, laissa tomber sa lueur au fond des douves du château, et lui fit apercevoir la

pauvre femme à genoux à quelque distance, et le prêtre qui s'avavançait vers la grille. Quand il y fut arrivé, il s'assit sur le rebord de la fenêtre, et Gilles lui dit : Bénissez-moi, mon père, parce que j'ai péché ; et à travers les barreaux de fer, il confessa toutes ses fautes..... Le pieux cordelier lui parla longtemps du Dieu qui éprouve et qui console ; ses exhortations étaient souvent entrecoupées de sanglots : Gilles ne pleurait pas ; la paix d'en haut était déjà descendue dans son cœur..... Le confesseur lui demanda : Vous avez beaucoup souffert ; pardonnez-vous à ceux qui vous ont fait tant souffrir ?

— Oui, répondit le frère du duc de Bretagne, oui, je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal.

— Pardonnez-vous tout le mal qui vous a été fait ?

— Oui, je pardonne même la mort de Françoise et la mort de mon fils.

— Alors, que Dieu vous pardonne aussi... Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, je vous absous de tous vos péchés.... Puis bientôt, se mettant lui-même à genoux devant la fenêtre, le religieux tira de son sein une hostie consacrée ; et, à travers la grille, le captif qui allait mourir reçut dans son sein le Dieu qui apprend à souffrir, le Dieu qui est la *résurrection et la vie*... Pendant la communion, Marguerite s'était rapprochée.. C'était là toute l'assistance de cette pieuse cérémonie. Un rayon de la lune l'éclairait, et montrait les mains blanches et la pâle figure du prince collées à la grille de la fenêtre ; on eût déjà dit un spectre à l'entrée du sépulcre.

Comme le religieux se relevait, Gilles lui dit d'une voix solennelle : Mon père, sans esprit de rancune et de vengeance, je vous adjure d'aller trouver mon très-

redouté frère François, duc de Bretagne ; dites-lui en mon nom de se préparer au jugement : avant cinquante jours il y sera appelé, et là mes torts et ses actions seront jugés... Je vais devant, il me suivra de près.

— Il en sera selon vos ordres, messire, repartit le prêtre, et il s'éloigna.

— Je reviendrai demain, dit Marguerite, le jour va bientôt paraître, il faut m'en aller.

Elle revint dans la nuit du lendemain..... Mais le prisonnier ne parut pas à la fenêtre ; elle l'appela, il ne répondit pas. Le matin même qui avait suivi sa communion, ses infâmes et cruels geôliers, irrités de le voir résister si longtemps, étaient descendus au nombre de six dans le cachot. Olivier de Méel conduisait les assassins ; Pierre La Rose, Yvonnet Bouget, Jean de La Chaise, Robert Maletouche et Thomas Rageort se jetèrent à la fois sur le prince qui dormait d'un paisible sommeil ; réveillé en sursaut, il reconnut les monstres.. et se soulevant sur son lit, il leur cria d'une voix forte encore : Vous être six contre moi, contre moi exténué par la faim, affaibli par la maladie, eh bien ! qui d'entre vous osera venir seul lever la main sur moi ? En parlant ainsi, le prince de Bretagne avait encore dans son regard et dans son geste la fierté du guerrier... Les lâches eurent peur, aucun d'eux n'osa avancer seul, mais tous à la fois, comme des tigres féroces, se précipitèrent sur leur victime. L'ayant jeté sur son lit et placé entre deux matelas, ils pesèrent de tout leur poids sur le malheureux prince qui ne se débattait plus que faiblement, et dont les cris ne se faisaient presque plus entendre... Au bout de quelques instants, il n'y eut plus de mouvement..... plus de bruit, les assassins avaient achevé leur œuvre, le frère de François n'était

plus..... et ils pouvaient maintenant aller dire au duc de Bretagne : *Nous vous avons délivré de lui, donnez-nous le prix du sang.*

Quand les meurtriers virent que tout était consommé, ils se dirent entre eux : Il faut que le duc de Bretagne sache *seul* ce que nous avons fait pour lui, et que le peuple ignore à jamais que nous avons prêté les mains à la mort de cet homme ; car on nous montrerait au doigt, et l'on crierait : Voilà les assassins. Lavons donc son visage, faisons disparaître toute marque de violence et plaçons-le sur son lit ; nous irons ensuite avec équipage de chiens et chevaux courre le cerf chez quelque gentilhomme du voisinage, et l'un de nous, qui sera resté en arrière au château, accourra ensuite en grande hâte et en grande désolation nous apprendre que le prince prisonnier vient de passer naturellement de vie à trépas.

Cette proposition, faite par Olivier de Méele, fut approuvée par ses complices ; quatre d'entre eux montèrent à cheval et le suivirent chez un seigneur voisin..... Ils étaient au fort de la chasse quand Pierre La Rose arriva avec toute l'apparence du désespoir et de la consternation, annoncer la mort du prince Gilles que l'on venait de trouver sans vie étendu sur son lit.

A cette nouvelle ils jetèrent des cris de surprise et de douleur ; et, parmi tous ceux qui apprenaient cette mort, on n'en voyait pas qui eussent l'air aussi affligé que les six meurtriers. Ils invitèrent avec instance leur hôte et les gentilhommes qui s'étaient trouvés à la chasse avec eux, à venir à la Hardouynaie pour rendre honneur au prince mort, ayant grand soin de faire remarquer qu'ils étaient absents du château lorsque le malheur était arrivé.

La peine que de Méel et ses compagnons prirent pour faire constater cette absence, donna quelques soupçons, et de fâcheux bruits començant déjà à s'élever, ni leur hôte, ni aucun des autres convives ne voulurent les accompagner.

Bientôt une clameur de pitié pour le prince et de haine pour les assassins retentit dans tout le pays ; dans les campagnes environnantes on n'entendait que le glas des morts, et le menu peuple du canton répétait : Nous avons perdu notre meilleur soutien, allons prier pour lui.

Les religieux d'un couvent voisin vinrent processionnellement et en grande pompe avec leur abbé à leur tête (c'était l'abbé de Bouguin), pour faire l'enlief du corps de très-haut, très-puissant et très-redouté Gilles, prince de Bretagne, mort prisonnier au château de la Hardouynaie.

Les hommes qui l'avaient tué l'avaient retiré du sombre et humide cachot où ils l'avaient fait souffrir si longtemps ; ils avaient placé leur victime dans une chambre haute, sur un lit de parade, et lui prodiguaient maintenant des honneurs, d'hypocrites larmes et de stériles regrets.

Quand les religieux furent entré dans la chambre funéraire, on vit, à la lueur de toutes leurs torches de cire jaune, un vieillard en pleurs venir se jeter sur le corps de l'illustre mort.

Oh ! mon maître ! oh ! mon excellent maître ! à votre dernier moment vous n'avez point vu votre vieil Humfroy à vos côtés ! avez-vous pu croire qu'il vous eût aussi abandonné ! avez-vous pu le compter parmi les ingrats et les traîtres ! oh ! bien-aimé seigneur, voilà la

pensée qui m'est insupportable, et qui abrégera mes jours ! Ah ! que ne suis-je déjà avec vous !

Le vénérable abbé de Bouguien vint à Humfroy, et, lui prenant la main, lui adressa ces paroles : Fidèle serviteur, ce ne sera pas moi qui vous dirai de ne pas pleurer l'excellent prince que nous pleurons tous, et que je dois regretter plus que tout autre, puisqu'il m'avait été confié dès sa plus tendre enfance ; mais Humfroy, vous êtes chrétien, et devant la croix il faut savoir modérer les plus cuisants regrets : en face de la croix le désespoir doit se taire, et la prière s'élever.

Les chants des prêtres retentirent alors ; pendant que l'on répétait les versets du *De profundis*, le corps du prince fut placé dans le cercueil : Humfroy, cherchant à contenir ses sanglots, aida à rendre ce pieux et terrible devoir. L'abbé de Bouguien, le cœur navré de tristesse, marchait à côté des restes de son noble élève ; malgré tous ses efforts, on voyait des pleurs s'échapper de ses yeux. Arrivé au monastère, il fit inhumer celui qu'il avait aimé comme un fils, dans une chapelle dédiée à saint Gilles.

Le lendemain de l'enterrement, Humfroy vint trouver le vénérable abbé et lui dit : Je n'ai plus rien... plus rien sur la terre ; je ne vivais que pour aimer et servir celui qui est là (montrant la chapelle de saint Gilles). Révérend père, ayez pitié de moi ; permettez que le peu de jours qui me restent se passent près de sa tombe.... Hélas ! je ne puis plus le servir, je veux prier pour lui..... Admettez-moi parmi les frères lais de votre sainte maison. Au nom de celui que vous avez aimé, ne rejetez pas ma prière.....

Ce fut avec satisfaction que l'abbé de Bouguien accorda la demande du fidèle serviteur, et depuis on vit

souvent les deux vieillards venir ensemble s'agenouiller devant l'humble tombeau du noble et infortuné prince qui avait eu sur la terre de rapides instants de gloire et de bonheur, et des années de souffrance et d'adversité.

Le cordelier qui était venu le confesser et lui donner le pain du ciel à ses derniers moments n'avait point oublié la mission dont le prince mourant l'avait chargé ; sans un instant de retard, il s'était mis en route pour aller trouver le duc de Bretagne. Arrivé à Pontorson, il demanda où était le duc François ; on lui dit qu'il venait de prendre Avranches, et qu'il devait y rester plusieurs jours. Comme il entra dans cette ville on lui montra le duc sur la plage de sables qui s'étend entre Pontorson et le mont Saint-Michel ; le religieux se hâta de marcher à sa rencontre : de loin il voyait sur cette vaste et blanche étendue un groupe de chevaliers ; leurs armures brillaient aux rayons du soleil ; au milieu de ce rassemblement de plus de deux cents seigneurs bretons, on distinguait François, monté sur un blanc palefroi, et quand le religieux fut plus près, il le reconnut encore à une couronne d'or placée sur son casque de fer. Pendant qu'il songeait à la manière dont il accomplirait son message, le duc et sa suite le regardaient aussi venir vers eux : sa taille était haute et imposante, son front était chauve, sa barbe longue et grise tombait sur sa poitrine, sa démarche n'était pas ralentie par l'âge, et cependant il paraissait avoir vieilli dans les austérités. Lorsqu'il fut parvenu au groupe qui composait l'escorte du duc de Bretagne, il n'hésita point, et allant se placer à l'encontre du cheval du prince, il dit :

Messire, plaise à vous de m'entendre seul et sans témoins.

— Que me voulez-vous ? demanda François, cherchant à calmer son cheval qui s'était cabré à l'approche du religieux ; que voulez-vous me dire révérend père ?

— Ce qui vous importe le plus, repartit le cordelier.

— Chevaliers, éloignez-vous ordonna le duc : et il ajouta : Restez à quelque distance et attendez-moi.

Alors le duc de Bretagne et le moine furent laissés seuls... François attendait avec anxiété les premières paroles du religieux. Il était descendu de cheval ; et s'appuyant sur sa longue épée, il tenait ses regards abaissés sur le sable. Le religieux, rempli de cette émotion que l'on ressent quand on vient parler au nom d'un mort, hésitait à rompre le silence. François répéta : Parlez, mon père.

— Ce n'est pas en mon nom que je parlerai, c'est au nom de messire Gilles de Bretagne, votre frère : c'est lui qui m'envoie : il m'a adjuré de venir vers vous avant d'être délivré des chaînes que vous lui aviez données ; il m'a chargé de vous dire qu'il vous pardonnait...

— Mais où est-il donc maintenant ? s'écria François ; qui a pu le délivrer ?

— La mort, dit le prêtre, la mort qui délivre de tout... c'est elle qui a fait tomber les chaînes de votre frère.

A ces paroles, le duc cacha son visage dans ses mains, et l'on ne put voir s'il répandait des pleurs.

L'étranger continua : Après avoir reçu de mes indignes mains les sacrements de notre sainte mère l'Église, votre noble frère m'a adjuré, au nom du Dieu vivant, de venir vous trouver, très-redouté seigneur, et de vous dire *de vous préparer au jugement de Dieu ; qu'avant cin-*

quante jours, vous y seriez appelé, et que là, devant le juge que l'on ne peut tromper, ses torts et vos actions seraient jugés.....

Après m'avoir donné cet ordre, Messire Gilles votre frère est passé de vie à trépas, ayant chrétiennement pardonné ses longues et cruelles souffrances à ceux qui les lui avaient fait endurer...

Le religieux avait fini de parler, que François ne relevait pas encore la tête ; il restait profondément absorbé. Il entendit le bruit des chevaux, alors il regarda. Sa suite venait le chercher. Mais le cordelier avait disparu ; on ne le voyait même plus sur la grève.... Les paroles dites par le religieux restaient pesantes sur le cœur du duc. Il remonta à cheval ; mais ses mains froides et tremblantes tenaient à peine les rênes. Il fut triste et sombre pendant toute la route. Arrivé à Vannes, une fièvre qui ne le quitta plus se déclara avec d'alarmants symptômes. Le mal fit des progrès rapides ; dans ses souffrances et sur son lit d'agonie, il cria vers le Dieu qui pardonne, et se repentit des mauvais traitements qu'il avait fait endurer à son frère.

Avant que les cinquante jours ne fussent écoulés, il fut appelé devant le juge où Gilles l'avait sommé de comparaître, devant ce juge incorruptible qui pèse toutes les actions, et dont la justice ne peut être désarmée que par le repentir.

La mort de François 1er, duc de Bretagne, dit un vieil historien de notre province, *doit servir d'exemple à tous princes d'être sages à croire, et ne se donner en appétit, ny aux passions de ceux qui les approchent ; car les hommes n'ont que trop à réfréner et gouverner leurs propres passions sans boire celles de leurs courtisans.*

FIN DU FRATRICIDE.

TABLE DES MATIERES.

Chapitre		PAGE.
	I Les Préparatifs de réception...	1
“	II L'Arrivée.....	8
“	III Le Banquet.....	20
“	IV Homnages et Redevances.....	30
“	V Le Lendemain.....	38
“	VI Le Moine.....	44
“	VII Limites.....	56
“	VIII La Nuit.....	62
“	IX Trahison.....	73
“	X Le Départ.....	78
“	XI La Lettre.....	86
“	XII Une Nuit d'orage.....	90
“	XIII La Calomnie.....	100
“	XIV Apprêts du Jugement.....	105
“	XV Charité et Justice.....	108
“	XVI Journal d'Harold le Lépreux...	121
“	XVII Joie et Contrariété.....	143
“	XVIII Attente trompée.....	149
“	XIX La Décision.....	157
“	XX Le Voyage.....	162
“	XXI La Cour.....	167
“	XXII Le Banquet royal.....	172
“	XXIII Souvenirs des Camps.....	179
“	XXIV Légèreté coupable.....	194
“	XXV Hospitalité violée.....	199

57

TABLE DES MATIÈRES.

	PAGE.
Chapitre XXVI La Captivité.....	210
“ XXVII Résignation.....	217
“ XXVIII Le Traître.....	227
“ XXIX Le Connétable.....	230
“ XXX Le Frère.....	236
“ XXXI La Jeune Mère.....	242
“ XXXII L'Epouse.....	246
“ XXXIII Le Prisonnier.....	254
“ XXXIV L'Entrevue.....	259
“ XXXV La Suppliante.....	268
“ XXXVI Le Juge.....	275
“ XXXVII Le Vieux Serviteur.....	283
“ XXXVIII Le Messager.....	293
“ XXXIX Le Convoi.....	303

RÉMINISCENCES ET PORTRAITS.

KAMOURASKA.

I

Un matin du mois de juillet 186—, après une semaine de séjour à Québec, j'y terminais avec hâte quelque affaire, heureux d'en finir et de reprendre aussitôt le chemin de mon village. Une chaleur intense, continue, implacable, contraignait les promeneurs attardés de la ville à gagner les champs pour s'y soustraire, et j'allais, avec eux, rejoindre le convoi du chemin de fer en partance à l'autre bord.

A l'embarcadère du bateau traversier, au moment où la vapeur, lancée à grand jet, domine de sa voix la plus assourdissante toutes les voix, à travers cette mêlée tumultueuse d'objets et de personnes qui forment cohue au départ, un ancien ami, vieux compagnon de collège, mon aîné de toutes les façons, m'aborde poliment. Il me parle ; mais il est difficile de s'entendre au bruit de la vapeur, et le dialogue ainsi restreint est nécessairement court :

—Je me rends à Kamouraska pour mon plaisir, s'exclama-t-il avec force, en se penchant à mon oreille ;

est-ce que, par hasard, vous n'y viendriez pas avec moi ?

— C'est à peu près ma route. J'irai bien volontiers.

— Je me sens heureux, mon cher, à la pensée que nous voyagerons ensemble.

Intérieurement, je lui sus gré de ce mot sympathique. Il me plaît de revoir un camarade d'études, quand je le retrouve un peu ce qu'il est, quand il m'apporte simplement un souvenir de cette liaison première que le monde fait oublier trop tôt, ou que l'on oublie soi-même tellement qu'on ne se tutoie plus !

Nous partons.

Le wagon de la voie ferrée partant de Lévi, après une marche plus ou moins ralentie par les stations nombreuses qui en jalonnent le parcours, fait pause au bout de quelques heures à Saint-Pascal, distant, comme l'on sait, de 90 milles du point de départ. C'est là que nous atteignîmes heureusement, vers les six heures du soir.

Dès notre descente à ce poste, un autre wagon, moins rapide que celui du chemin de fer, s'offre à nous transporter au village de Saint-Louis de Kamouraska, sis au rivage du Saint-Laurent. L'excédant de route à parfaire est de moins de cinq milles, à partir de la station de Saint-Pascal.

Une montagne escarpée, colossale, interceptait devant nous la vue du fleuve.

Ah ! ça, fit mon compagnon de route, en s'arrangeant de la meilleure place au fond de la voiture, ne venons-nous pas d'éprouver, encore une bonne fois, tout ce qu'il y a d'ennuyeux et de monotone à courir par un chemin de fer ? D'abord, il faut s'y tenir comme aux arrêts ; quitter une minute sa place, c'est presque infail-

librement la perdre. On n'y cause pas, ou c'est à peine si l'on y cause : le tintamarre du wagon sur les lisses et son mouvement oscillatoire qui ne finit jamais, sont là pour vous interdire la parole. Pour moi, dont la vie confinée et sédentaire n'ôte rien aux penchants très-communicatifs, surtout lorsque je suis en promenade, c'est là, je l'avoue, un inconvénient que je tolérerais avec peine, si je n'y voyais une compensation. Cette compensation, cela va sans dire, c'est une liberté plus grande d'entretien dès que je me retrouve en plein espace. Or, maintenant que l'occasion et l'heure sont décidément à nous, ne trouvez pas mal que j'en use, en donnant à mes discours la latitude dont ils ont besoin. Bien entendu, mon cher, que vous en userez aussi vous-même, si cela toutefois vous accommode.

Sans oser redire à cette expression franche de mon interlocuteur sur sa propre loquacité, je laissai faire. Au surplus, me disais-je, la prolixité, désagréable quelquefois, ne saurait l'être toujours : et comment le serait-elle en voyage ?

J'en étais à ce point de mon commentaire, lorsque, m'indiquant du doigt la grosse montagne, que nous allions contourner à l'ouest :

Peut-être, reprit-il, ne savez-vous pas ce que rappelle, historiquement, le sommet de ce vaste rocher, qui manqua de devenir célèbre : je vais vous le dire. Voici l'anecdote, ou plutôt le fait en peu de mots.

Il y eut là un ermite qui, loin d'établir son logement dans une grotte, s'avisa de le percher sur la crête de cette montagne. Dans quel but ? C'est ce que l'on ne savait pas bien. On pensa peut-être qu'il ne se postait si haut que par amour de la perspective. Cependant, il fallut bientôt reconnaître qu'il ne se livrait

guère aux pratiques de la vie dévote. Loin de là, il eut des visiteurs, et il redevint tout à fait homme du monde pour les bien recevoir. L'affabilité de ses accueils alla même jusqu'à des distributions de champagne... Était-ce gratuitement? Pas précisément cela. Mais le trafic des alcools, auquel il osa se livrer, allant mal avec les prescriptions religieuses, on le contraignit d'y mettre un terme. D'autres incidents toutefois ne tardèrent pas à donner l'éveil sur la trempe morale du nouveau cénobite. Des moutons paissaient au pied de la montagne; on en vit graduellement diminuer le nombre. Il résulta de ce fait cette autre découverte: c'est que l'ermite en question ne vivait pas uniquement de racines. Enfin, le mal cessa, et les propriétaires dépouillés apprirent un jour que la vigilante sollicitude du bon curé de la paroisse avait déterminé l'expulsion du maraudeur qui les incommodait.

Le pittoresque de cette narration me fit rire, et le narrateur s'en égaya lui-même.

II

Nous avançons sur une voie plane, descendant droit au fleuve. Pendant que, de l'œil, nous embrassons de tous les côtés une végétation luxuriante, notre inépuisable discoureur ne tarissait pas sur les aspects de cette belle campagne s'inclinant, par une pente insensible, jusqu'aux bords du Saint-Laurent qui en ont marqué la limite.

On se détacherait difficilement, disait-il, en me montrant de loin les maisons du village, des lieux où l'on passa autrefois des jours riants et tranquilles. J'ai,

pendant cinq ans, habité cette paroisse dont nous traversons à cet instant la partie la plus agréable et peut-être la plus fertile. J'y fus heureux. C'est pourquoi j'y reviens encore comme dans un asile aimé qui m'offre des souvenirs. Mais souvent un sentiment de tristesse se mêle à la contemplation du passé le plus aimable. En me retrouvant à Kamouraska, je n'y reconnais presque plus personne. J'y avais des amis à une autre époque : tous se sont à peu près éclipsés de la scène qu'ils occupaient jadis comme acteurs principaux ; et quand je demande à être renseigné sur le compte de tel ou tel que je crois encore vivant, on me répond : il est mort ! Ceci ne semble point fait pour étonner : sur quel coin de la terre jetterions-nous le regard sans y envisager le tableau de la destruction ? Il faut bien disparaître de ce monde ; c'est d'ordre éternel ; mais ce qu'il peut y avoir d'étrange, même en cela, c'est l'extinction complète, rapide, d'une société nombreuse que la mort foudroie, sans qu'il faille se l'expliquer par le très-grand âge de la pluralité de ses victimes ; c'est le fait qu'on a pu leur survivre, et rester ensuite presque seul. Tel a été le cas ici pour l'un des survivants de ceux dont je parle, lequel, en se remontrant aux mêmes lieux après une absence assez courte, simule sans le vouloir ce moine d'Olmütz de la légende, qui, pour s'être éloigné temporairement de son village, ne vit, au bout de quelque temps, reparaître aucun de ceux qu'il y avait laissés au départ.

En songeant à tant de personnes, moissonnées sans retour, je m'en attriste parfois, sans cesser du moins de reporter sur elles ma pensée. Il me semble, à ces moments là, me retrouver près d'elles, les entendre, me revoir dans leur société collective. Ma mémoire, fidèle en ce cas à mes sentiments, me retrace avec tant

d'exactitude la vie, le caractère et les traits de mes personnages éteints, que je me crois en état de vous dire leur histoire et même de vous les peindre...

—Et douterez-vous, m'écriai-je à mon tour en arrêtant là mon interlocuteur, douterez-vous du plaisir que me ferait une esquisse biographique des hommes dont vous me parlez, ou de l'intérêt qu'elle doit offrir? En mon particulier, j'attacherais un grand prix à cette commémoration des individualités notables qui, dans nos cantons ruraux, ont laissé des traces utiles ou honorables de leur passage. A quand la dissertation?

A cette interpellation très-directe, notre causeur sans paraître approuver cette réclame qui venait si subitement l'interrompre, répondit en quatre mots :

— Nous en reparlerons demain.

Cette terre, au surplus, reprit-il incontinent, est peuplée de souvenirs. Ils s'offrent, ici même, par les moindres objets que le hasard amène sous nos yeux. Tenez, par exemple, à l'autre bout de cette crique marécageuse est une mesure de forme ronde. C'est le débris à peine reconnaissable d'un moulin à vent. Combien d'années avant la cession de ce pays à l'Angleterre des mains françaises l'avaient-elles érigé là? Nul ne saurait le dire. Il y a sans doute un siècle qu'il ne bat plus de l'aile, comme à l'époque où ses quatre bras s'agitaient fantastiquement aux brises quotidiennes que lui envoyait le fleuve. Mais à quoi bon vous parler d'une ruine, si vieille qu'elle soit? Ce n'est après tout qu'un tas de pierres. Il y aurait cependant tout un épisode à mettre au jour à propos de ces décombres; histoire qui remonterait aux temps les plus reculés de l'existence du droit de banalité dans la seigneurie. Elle aura peut-être un jour ses lecteurs.

Il faudra voir alors quelles situations étranges, dramatiques, peuvent naître d'un fait aussi simple que celui de la possession d'un moulin. Nous verrons. En attendant, je puis dire qu'un procès fameux, attesté par une pièce probante dont je suis devenu le possesseur, ne serait pas l'un des moindres incidents du récit que je mentionne.

Ce n'est pas tout. N'y aurait-il pas, de plus, à raconter cette mémorable escarmouche qui se produisit sur la route Saint-Germain, entre des soldats de l'armée du général Wolfe et des garde-côtes apostés là pour les y surprendre? Puis, les représailles qu'exercèrent les premiers, par les dévastations et le pillage jusque dans l'enceinte du moulin, suivies d'une revanche prise de nuit sur les anglais en certain lieu rapproché de l'Anse de Kamouraska, ne seraient-elles pas un fait à recueillir, comme bien d'autres qu'une tradition fidèle a sauvés de l'oubli?

Au reste, de Sainte-Anne de la Pocatière à la Rivière-du-Loup, rayon embrassant au moins quarante milles, que d'aventures singulières, inopinées, tragiques, que de scènes émouvantes, nées de l'invasion de 1759, il serait possible encore aujourd'hui de relater, et de localiser même avec certitude dans les endroits qui en ont été le théâtre!

Cette digression à peine terminée, notre guide nous arrêta à la porte de l'hôtel où il avait promis de nous conduire. C'était au centre du village. Nous descendîmes de voiture.

Après le souper, qui ne nous retint que peu de minutes à table, mon ami de voyage s'empara d'un journal afin de mieux jouir du passe-temps qu'il aimait le plus, comme il le disait : *fumer tranquillement sa pipe*. Je profitai de ce quart-d'heure pour explorer les alentours.

III

Le bourg de Kamouraska—bientôt, sans doute, il ne portera qu'à regret le nom de village—est assis sur une plage avancée, formant saillie dans le fleuve. On y aspire le *frais de la mer*. A la vérité, les souffles du large peuvent contraindre à l'emploi du manteau dans la saison des canicules; mais cet accident y est assez rare, sans compter que l'on ne s'en porte pas plus mal. Une eau gazeuse jugée excellente, que l'on se procure à l'ouest de Pincourt, est un autre élément de la salubrité de l'endroit.

C'est dans la partie élevée du village qu'est situé Pincourt, plateau de quelque étendue, belle promenade dominant sur les eaux une grande perspective. Le point de vue y est borné et encadré par les montagnes de la rive nord, derrière ces îles aux formes pittoresques, alignées presque parallèlement au rivage.

Ces agréments, cette température, ce site enchanteur de Kamouraska lui feraient appliquer avec justesse l'éloge que certain poète décernait jadis à une autre localité lointaine: *clara situ, speciosa solo, jucunda fluvientis*.

Le lendemain, mon excellent camarade, aussi matineux que le jour, se disposait à commencer une petite excursion convenue de la veille, et nous allions sortir, lorsqu'un incident fort brusque vint déjouer ce projet. Voyez au ciel, me dit-il, ce gros point noir; il accourt sur nous, c'est l'orage! En effet, le coup fut si prompt, qu'on entendit aussitôt une averse torrentielle retentir bruyamment sur les toits.

Ainsi donc, s'écria de nouveau notre touriste, à la vue de cette pluie crépitant aux fenêtres, nous voilà claquemurés dans cette bonne chambre, et pour combien de temps encore !

—Souvent, repris-je à mon tour, il y a de bons côtés à ce qui nous semble mauvais. Cette heure de réclusion fort imprévue me semble choisie comme à dessein pour la causerie que vous me faites espérer hier, touchant certains hommes d'une génération que l'on compte pour éteinte dans cet endroit ?

—J'allais vous le proposer, répliqua-t-il sur le ton d'un discoureur en veine de dire quelque chose. De suite je vais être à vous.

Il se lève, dégage prestement le culot de sa pipe, la recharge aussitôt d'un fin tabac qui, disait-il, lui tenait compagnie en tous lieux, puis, se rasseyant en face de moi :

Avant tout, reprend-il, par forme de préambule, notons en passant qu'à une période relativement peu distante de nous, ce chef-lieu ne constituait pas un gros bourg : ce n'était qu'un hameau. On n'y voyait pas ce cordon de demeures qui bordent le terrain de l'église, au nord du chemin : l'absence de ces maisons laissait tout à fait libre et ouverte jusqu'au fleuve cette portion de grève dont elles partagent maintenant le domaine. Les habitations du village proprement dit, généralement fort espacées entre elles, rares et sans lignes apparentes de continuité, n'étaient encore, en 1815, qu'au nombre d'un peu plus de vingt, et ce chiffre minime, si mes données à ce sujet ne sont pas inexacts, ne s'accrut pas sensiblement jusqu'en 1830. Je dois ajouter que les constructions d'alors, pour le plus grand nombre, n'avaient ni cette propreté extérieure, ni cet air de richesse

qu'elles ont eues depuis. D'ailleurs, elles n'étaient pas comme aujourd'hui, entremêlées de plantations d'arbres.

Ah ! le bon temps que celui-là, pour la simplicité en toute chose et même l'état arriéré des communications ! La poste acheminée de la ville n'octroyait pas aux populations du littoral le luxe de six arrivées par semaine. On se rendait à Québec dans ces modestes véhicules à deux roues d'un autre temps, si bien éclipsés de nos jours par la locomotive. Quant à la route du fleuve, au moyen des goëlettes, à peine fallait-il oser les mettre en ligne de compte. A part cela, les bateaux-à-vapeur, encore en petit nombre dans les eaux supérieures du Saint-Laurent, doublaient à de si rares intervalles la pointe du Cap-au-Diable ! Mais le fil électrique avait à l'avance un représentant : au sommet d'une hauteur de l'Ile-Brûlée, un télégraphe aérien, répondant à ceux que l'on avait disséminés sur les points culminants de la côte, transmettait des messages qui, pour la plupart, n'avaient trait qu'aux nouvelles maritimes.

On vit bien tard le couvent se substituer à la pauvre maison d'école, et la maison de justice fut elle-même longtemps sans apparaître. Une cour régulière, mais ambulante, tenait séance en juillet une fois l'an : on la nommait *cour de tournée*. Pendant deux jours elle donnait audience, pour sommeiller ensuite l'espace de douze mois. C'était, dans l'administration de ce qu'on appelle justice, une lacune énorme. On ne la suppléait qu'en partie, en instituant les cours sommaires pour les demandes de cent francs. Il y en avait une ici : elle siégeait dans l'une des salles du presbytère. Tout inférieur qu'on le disait, c'était un tribunal, celui-là. Il se prenait au sérieux, et rendait la justice. Les commissaires qui le présidaient n'imaginaient point que ce

mot *sommaire* signifiât l'obligation d'amoindrir tout, et de rogner encore plus. Chose incroyable ! ils écoutaient les plaideurs, hésitaient avant de prononcer, se défiaient de l'orgueil du pouvoir, et ne s'entêtaient pas à l'improviste, pour s'enfermer sottement dans la besogne. De cette façon, ils pouvaient se rendre compte à eux-mêmes de leurs jugements, et en rendre compte aux autres. En un mot, leur équité parlait à la conscience des justiciables, et les justiciables étaient contents d'elle.

—Pourtant, on affirme que ces tribunaux, regardés partout comme une moquerie de la civilisation, ne méritèrent jamais un pareil éloge.

—Soit ; mais la règle, comme vous le voyez, peut souffrir exception.

Reportons-nous au site de l'église. On ne saurait en explorer le voisinage sans se ressouvenir de l'ancien presbytère, qui s'élevait si pittoresquement à quelques pas du fleuve. Bâtiment vaste, grandiose, aux proportions élégantes, cette maison, ou plutôt cet édifice captait l'attention du voyageur. Par son élévation et sa mine imposante, il donnait une idée des castels de l'Europe d'autrefois. On y remarquait, le long du mur, coté sud-ouest, un petit espace carré, parterre odorant où butinait l'oiseau-mouche, en dépit des froides températures. Au bas d'un promenoir voisin, au nord, s'étendait un jardinet planté d'arbres. C'était là, qu'aux heures des grandes marées, les hôtes de la maison faisaient pêche en jetant la ligne par-dessus la muraille d'enceinte qui l'abritait.

IV

Ces réminiscences et d'autres encore, seraient peut-être à vos yeux autant de puérités, si elles n'empruntaient quelque valeur à des circonstances d'une autre nature. Ce presbytère eut pour maître Jacques Varin, curé de cette paroisse, qu'il desservit longtemps, bon prêtre, vénéré même après sa disparition, et digne de l'être. Il légua par sa mort, à tous, le souvenir de ses vertus, aux pauvres celui de ses libéralités et de ses aumônes. Il était originaire de Terrebonne. La bienfaisance à tous les degrés, l'assistance journalière au mendiant obscur, le secours opportun au talent malheureux furent l'occupation de sa vie entière. J'ai connu les témoins de cette vertueuse existence et j'en sais personnellement quelque chose. Possesseur d'une cure jugée considérable par le revenu, l'excellent prêtre néanmoins ne thésaurisait pas. Les réclames de la charité en retenaient une partie ; l'hospitalité, mais une hospitalité large, somptueuse quelquefois, toujours sans limites, absorbait le reste. On ne s'imaginait guère le nombre d'hôtes, membres du clergé, citadins ou voyageurs qui se relayaient sans cesse au presbytère, du commencement à la fin de la belle saison. Un attrait naturel nous amène sous le toit où la cordialité inspire le bon accueil, où les satisfactions de l'hôte sont, pour ainsi dire, celles du maître, où l'on fait bonne chère. Il y avait chez M. Varin, parfois, encombrement de visiteurs.

Confiné presque tout le jour—hors les heures consacrées aux devoirs d'état—dans sa bibliothèque, où la

prière et la lecture se partageaient ses heures, M. Varin n'était visible, généralement, qu'aux repas, aimant à y présider, moins encore par nécessité de convenance que pour le bien-être de ses commensaux. La conversation qu'il engageait avec eux commençait d'ordinaire par un bulletin de sa santé depuis la veille ; mais il savait, dès qu'il le fallait, relever l'entretien, ou le reprendre une fois interrompu, et sa manière de s'exprimer se caractérisait toujours par le choix de l'expression convenable. Une leçon qu'il voulut bien un jour me donner, en fait de synonymie, touchant le mot *similitude*, n'est pas sortie de ma mémoire.

Cette affluence de convives au presbytère était souvent l'occasion d'un feu roulant de plaisanteries et d'épigrammes de bon aloi. Trois d'entre eux—c'étaient l'abbé Thomas-Benjamin Pelletier, publiciste éminent dont nous regrettons la perte ; M. D*****, alors vicaire, et M. M*****, notaire—égayèrent à leur tour ces propos de table par les saillies les plus fines et les plus désopilantes ; mais ils semblaient ne pas les renouveler assez au gré de leurs auditeurs.

V

Durant l'été, Kamouraska devenait, à ces époques, un champ d'excursions pour les promeneurs et les valétudinaires ; ils apportaient des distractions et de l'animation au village. Voici ce qu'en écrivait M. Bouchette :

“ Durant l'été, le village de Kamouraska devient vivant par le grand nombre de personnes qui s'y rendent pour le rétablissement de leur santé ; car l'en-

droit à la réputation d'être un des plus sains de tout le Bas-Canada. On y prend aussi les eaux, et il s'y rend beaucoup de personnes pour l'avantage des bains de mer."

Ainsi, la société de Kamouraska voyait s'enfuir rapidement les mois de la belle saison. On ne s'ennuyait pas.

Mais l'hiver, le morne hiver, dont les ouragans de neige et les jours nébuleux attristent la campagne et jettent un reflet sombre jusque sur les joies intimes du foyer, que pouvait-il apporter d'aimable ou de divertissant à la société du village ?

Je posais cette interrogation à un vieillard, l'un des contemporains de ces années que l'on se figurerait aujourd'hui n'être que le bon vieux temps ; il me dit :

Les hivers se passaient aussi fort bien. À la campagne, plus qu'ailleurs, cela se conçoit, on a besoin de société. Les voisins entre eux ne se dédaignaient pas ; c'étaient, ensemble, des amis, s'il y a des amis dans le monde. On aimait les réunions : d'agréables soirées venaient embellir nos hivers. La sincérité dans les rapports mutuels—ces nuages de froideur qu'élèvent momentanément l'intérêt ou la passion n'allant pas jusqu'à les rompre—prévenait l'esprit de coterie et de caquetage, les jalousies, et cette disposition malheureuse à critiquer nos amis et même nos parents, qui est dans tous les lieux, mais particulièrement à la campagne, une source d'inimitiés et de désaccords.

Cette société, qui entretenait des liaisons constantes avec les familles Casgrain et Letellier, de la Rivière-Ouelle, et d'autres maisons accréditées des environs, formait une catégorie d'hommes à qui la fortune répartissait inégalement ses faveurs, mais ayant en partage

ces qualités solides dont relèvent inévitablement le charme et la sûreté des relations humaines. Voici de quelques-uns d'eux le portrait en raccourci ; cela peut suffire jusqu'à plus ample connaissance.

VI.

Pascal Taché, le premier en ordre dans cette galerie, était le seigneur de Kamouraska, et le dernier en date de ceux des possesseurs de ce domaine qui avaient eu le prénom de Pascal. Les ans s'accumulent sur sa tombe sans éteindre le souvenir des actes de bienfaisance qui honorèrent sa vie. Une bonté de cœur peu commune, une disposition des plus entières à obliger tout le monde de son crédit, de ses services et de sa bourse, étaient ses penchants caractéristiques. Ses propensités à la bienfaisance respiraient d'ailleurs dans sa physionomie, empreinte de douceur et de bienveillance. La nature l'avait ainsi fait que ses propres contentements dépendaient en quelque sorte de ceux qu'il trouvait le moyen de procurer aux autres. J'avais fait sa connaissance d'une manière assez inattendue. C'était pendant les vacances annuelles du collège. Je suivais, au retour d'une pêche à la ligne dans la rivière du Domaine, un petit sentier qui en longeait le bord, à l'opposite de la maison Dupuis, me rendant une première fois sur la plage pour y reconnaître le flot de la marée montante. J'étais, au bout de quelques minutes, installé dans les genévriers d'un massif de crans à position verticale, en deçà du point où la vague allait se rompre : je regardais la mer. Ce spectacle nouveau me charmait : le coup-d'œil était ravissant. On en

retrouverait presque l'image dans les vers suivants d'une muse qui, en toute probabilité, songeait à le peindre :

Le soleil inondait la plage solitaire,
Mirant ses rayons d'or dans une mer d'azur,
Et le vent promenait, en effleurant la terre,
Un parfum aussi frais que pur.

Un bruit de pas me fit détourner la tête : je vis un homme arriver près de moi. Était-ce un passant inopinément amené là par le hasard ? était-ce plutôt le seigneur du lieu venant en personne constater un empiètement sur ses terres ? Effectivement, c'était bien le maître et seigneur du sol où je m'étais aventuré. M. Taché m'interrogea sur mon nom et sur ma demeure ; après quoi, en inquisiteur affable, il me pria à dîner sans autre préambule.

M. Taché, de l'aveu de tous, était bon compagnon, rempli d'anecdotes de genre ; il savait plaire dans un cercle par la manière dont il les racontait. Sa mémoire à cet égard était une mosaïque toujours pleine, d'où sortait à point nommé le trait ou le mot de circonstance.

Pascal Taché quitta ce monde sans avoir dépassé la période de l'âge mûr. Vingt années durant, le manoir servit de résidence à la veuve du seigneur décédé (mademoiselle Julie Larue, de Québec). Celle-ci, à titre d'usufruitière de la seigneurie de Kamouraska, sut accroître les ressources de sa maison par sa gestion habile en affaires et par une culture soignée de ses domaines. Les habitudes d'économie et d'ordre de cette femme d'élite facilitaient de sa part, loin d'y faire obstacle, les libéralités d'occasion et ses bons offices envers les malheureux. Des lettres que l'on a d'elle

rendent un éloquent témoignage à sa générosité. Ses traits, calmes et d'une noble dignité, imposaient au premier abord. Ils reflétaient une sérénité d'âme qui devait être égale à sa piété. La religion, pour elle, était plus qu'un devoir, c'était une affaire de cœur. On la vit partout allier le caractère d'une grande dame à la simplicité des manières. Elle mourut à Nicolet, où ses cendres reposent dans le caveau sépulcral de l'église du lieu.

Deux filles de madame Taché, vivant à cette heure loin du toit maternel, honorent véritablement ce nom, devenu dans toutes les bouches un texte à la louange. Elles eurent, au jeune âge, une compagne, fille adoptive du manoir, que l'on regardait comme l'un des ornements de la société canadienne.

L'honorable Amable Dionne, marchand en premier lieu, puis seigneur de Sainte-Anne et de Saint-Roch, et successivement représentant du peuple et membre du conseil législatif, doit figurer ici. Avec une instruction modeste, celle que procure l'école élémentaire, mais doué de facultés transcendantes, il trouva le moyen de s'élever à une grande fortune et de se placer au niveau des membres marquants de notre législature. Entré, jeune encore, dans un établissement de commerce à la Rivière-Ouelle, son intelligence et sa précocité l'accréditèrent auprès du chef considéré de cette maison, M. P. Casgrain, et madame Casgrain lui donna elle-même les premières leçons de lecture. Ces débuts heureux préludèrent à ses succès à venir. M. Dionne fut, à bien dire, un homme considérable. D'un jugement très-sûr, d'une remarquable facilité d'élocution, il étonnait par sa lucidité non moins que par la logique de ses déductions dans les controverses de

haute portée. Il savait joindre à l'aplomb de l'homme d'affaires le tact de l'homme du grand monde. Pendant sa longue carrière parlementaire, il ne fit pas de ces harangues par lesquelles se fonde la renommée de l'orateur de tribune, mais j'affirme, puisque je le sais, qu'il était un maître dans l'art de la parole. Il le fit bien voir dans de chaudes discussions électorales devant le peuple, où il lui arriva de désarçonner à l'improviste deux adversaires éloquentes du barreau de Québec, stupéfiés de rencontrer en lui le rude joueur qu'ils ne soupçonnaient pas. Son nom se prononce encore parmi ceux de ses contemporains qui lui ont survécu. Pourquoi l'oubli serait-il le partage d'un compatriote de cette valeur ?

Tour à tour membre de l'assemblée législative et du conseil législatif, Jean-Baptiste Taché, notaire, était un canadien des plus distingués par l'influence et par le caractère. De même que M. Dionne, il se forma presque de lui-même et devint, à proprement parler, le fils de ses œuvres. Homme droit par excellence, il semblait qu'il y eût en lui comme un sentiment inné de l'honneur. Il en était même jaloux au point d'en faire la règle absolue de ses rapports sociaux et de sa conduite journalière ; aussi, la malhonnêteté sans excuse, la bassesse réfléchie pouvaient-elles exalter sa colère jusqu'au paroxysme. Cousin du seigneur de Kamouraska, et l'oncle de Joseph-Charles Taché, aujourd'hui l'un de nos hommes de lettres en faveur, et aussi l'un de nos fonctionnaires publics les plus recommandables, il procura à celui-ci l'éducation à laquelle il est redevable de ces avantages. Toutefois, M. Taché ne fut pas seulement le protecteur de quelques membres intéressants de sa famille ; il donna à

d'autres des marques nombreuses d'une générosité qu'il exerçait de la manière la plus noble, et, à cet égard, il est vrai de dire que toujours *la main gauche ignorait ce que faisait la main droite*. Il avait beaucoup de lecture, et ses études particulières suppléèrent à celles du collège. Il était de plus homme de loi capable. Des consultations importantes qu'il donna lui méritèrent considération dans le barreau de Québec. Il fit preuve d'une modestie rare, accompagnée d'une défiance excessive de lui-même. On sait qu'il était le frère de Sir Etienne-Pascal Taché, à la mémoire duquel on parle en ce moment de consacrer un buste. Peut-être eût-il partagé la fortune politique de son proche parent, si la parité de mérite seule décidait de la position des hommes ; mais il lui manqua d'être orateur. Tous deux fournirent honorablement la carrière, et tous deux avaient eu le même point de départ

1. Il n'est pas sans intérêt d'indiquer ici la généalogie de cette famille qui a joué un rôle important dans ce pays :

JEAN TACHE, natif de Garganville (aujourd'hui Garganvillars) fils du commissaire des mines de la marine royale au Havre ; marchand à Québec, propriétaire de plusieurs maisons, riche armateur qui fut ruiné par les croiseurs anglais, à l'époque de la conquête. Marié à Dlle. Joliette de Mingan, fille de Jean Joliette et petite fille de Louis Joliette, découvreur du Mississipi, et seigneur d'Anticosti—Eut pour fils

CHARLES TACHE, père de	{	Charles Taché, père de	{ J. C. Taché.
			{ Louis Taché.
			{ Mgr. Taché.
	{	Jean-Bapt. Taché, père de	{ Jean Taché.
	{	Sir E. P. Taché, père de	{ Eugène Taché.
			{ Jules Taché.

et

PASCAL TACHE, père de	{	Pascal Taché, père de	{ Achille Taché.
			{ Vincelas Taché.

Tous deux associés bourgeois de la Compagnie des Postes du Roi.

Membre estimé du notariat canadien, Thomas Casault, de même que tant d'autres sujets de cette profession, ne dut qu'à sa persévérance et à ses talents la position qu'ils lui firent comme praticien et homme de loi tout ensemble. Il donnait l'exemple de cette probité antique qui sera toujours, on ne le conteste pas, l'apanage essentiel du notaire. Un ordre scrupuleux présidait aux affaires de sa clientèle ainsi qu'à la tenue de sa maison. Il parlait bien ; sa phrase, sobre et précise, s'inspirait de la politesse de l'homme bien élevé. On disait de sa manière de parler qu'il en avait autant de soin que de sa personne. Il était le parent, le confrère et l'ami de Jean-Baptiste Taché.

VII.

Dans ce qui formait l'élite des intelligences, à Kamouraska, était un homme de lettres, Charles D'Olbigny, militaire licencié de l'empire, qui avait été (comme le furent en même temps que lui tant d'autres soldats de Napoléon 1er.) poussé vers la terre d'Amérique, à la suite des désastres de la grande armée. Par besoin, il se fit instituteur de l'école primaire du bourg. Il dirigeait son enseignement avec une application qui lui valut des succès et des éloges. Je me rappelle encore le sentiment d'admiration béate avec laquelle une foule de bons campagnards prônaient les capacités extraordinaires de ce rare génie, venu de France en qualité de grand chef des maîtres d'école. Mais l'opinion n'exagérait point sur son compte. Nourri des classiques anciens et modernes au collège de France, où il avait eu pour professeur Jacques Delille ; possédant en littérature et en histoire des connaissances étendues, il était disert et très-aimable dans les con-

versations auxquelles il prenait part. Froid et taciturne devant les personnes qu'il ne connaissait pas, il s'en dédommageait dans les causeries particulières ; alors son érudition se déployait à l'aise. Ecolier timide, quand cet homme parlait dans un cercle, je n'aurais pas osé, même par soif d'éclaircissement, proférer un mot ; je restais attentif et muet comme un bloc de pierre. Le retrouvais-je ensuite seul, j'allais avec confiance lui demander l'aumône d'un peu de son savoir.

Il passait ici près chaque matin, lorsqu'il se rendait à la maison d'école. Il me semble l'apercevoir, coiffé d'une casquette primitivement grise, étaler avec insouciance le vieux habit de même couleur qu'il semblait ne vouloir pas abandonner. Il alliait à une apparence vulgaire cette gaucherie de façons et d'allures que l'on sait appartenir à beaucoup d'hommes asservis de longue main aux labeurs de la pensée. Grâce à cette mine peu prévenante, il était en butte aux appréciations les plus fausses touchant ses mérites personnels, comme si les qualités de l'âme ou de l'esprit devaient s'afficher par les dehors.

On demandait un jour à Justin McCarthy (ce même avocat dont fait mention M. De Gaspé dans ses mémoires) ce qu'il pensait des connaissances et de la diction de D'Olbigny. " Avant qu'il ait ouvert la bouche, dit-il, sur sa mine, on voudrait qu'il se tût, et quand il parle, on ne voudrait pas qu'il finît. "

J'ajouterai qu'ayant eu à soutenir dans la presse diverses polémiques nées de la divergence des opinions en affaires de localité, il se distingua dans l'art difficile de trouver une épigramme heureuse et de flageller par le sarcasme, sans renoncer aux formes polies du langage. Des correspondances qu'il mit au jour, quel-

ques-unes resteront des modèles d'élégance et de netteté.

Aux moments de gêne qu'amenait une situation précaire, il eut un protecteur attentif. Jean-Baptiste Taché fut son mécène, comme il le fut de bien d'autres.

D'Olbigny eut cependant un malheur : philosophe à vocation suspecte, il se posait en éclectique ; mais il finit, dit-on, par ne plus l'être, et il devait en être ainsi. On sait combien est fréquente, aux champs comme à la ville, la manie des têtes jansénistes ou voltairiennes, qui se mêlent de pérorer sur de grandes choses, sans avoir la conscience de ce qu'elles font.

Parmi ce groupe d'amis du même cercle, et à proximité d'eux, vivait le docteur Thomas Horseman. Tête solide où s'incrustait le jugement, esprit pénétrant et fin, d'une jovialité aimable, libéral jusqu'au sacrifice, l'ami du pauvre par philanthropie de cœur et pauvre lui-même par désintéressement, on recherchait en lui l'homme et le médecin. Ce gentilhomme faisait honneur à la table des riches à laquelle il venait s'asseoir. Par malheur, l'habitude de dîner trop bien était commune de son temps ; il s'en ressentit et mourut podagre. Ne faut-il pas, toujours et partout, des hochets ou même des victimes à la folie humaine ?

VIII.

Les lieux circonvoisins fournissaient pour leur compte un appoint de sujets intéressants ou distingués. Dans ce surnumérariat de compagnons forains apparaissaient, au village, ceux que je vais nommer.

Charles-François Painchaud, curé de Sainte-Anne

de la Pocatière, et depuis le fondateur de ce collège renommé qui, tous les ans, renouvelle un pieux hommage à sa mémoire. Bien des contemporains de ce prêtre estimable lui survivent encore : aucun d'eux n'oubliera jamais ni ce qu'il fut ni ce qu'il a fait ; on le sait d'ailleurs, et l'histoire en dit quelque chose. Il était corpulent, bien que de taille à peu près moyenne, d'une allure vive, ayant le teint vermeil, l'œil plein de feu. Sa physionomie, belle comme ne le sont pas les portraits que l'on a de lui, avait comme un reflet sensible de l'enthousiasme du grand et du beau qui l'anima pendant sa vie entière. Cette disposition de son âme ardente inspirait son langage. Vous dûtes admirer quelquefois, comme on les admirera toujours, d'un côté, cette immense nappe d'eau que déploie le fleuve, de l'autre cette plaine accidentée présentant un groupe de beautés naturelles que domine, de son plateau élevé, le collège de Sainte-Anne, en face des montagnes sourcilleuses du Nord. Que de fois, promenant ses regards sur cette grande nature qui l'entourait, je l'ai vu s'abandonner à des inspirations où, toujours, étincelait le feu poétique. Ce qu'il exprimait alors ressemblait à un hymne solennel à l'auteur des merveilles de la création. Alors aussi, à l'aspect des blanches voiles entraînées au vent du fleuve, nous l'entendions rappeler ce qu'il avait fait lui-même de pérégrinations et de courses, soit à travers les eaux du golfe, soit dans les solitudes où ses missions lointaines l'avaient appelé. J'ai retenu quelques-uns des épisodes dont il se plaisait à récréer ceux des élèves du Collège qui, les soirs d'été, faisaient cercle autour de lui pour l'entendre. Peut-être faudra-il les raconter à quelque moment propice.

J'ai bien connu M. Painchaud. A part cette con-

naissance personnelle, plusieurs circonstances me révélaient son noble caractère. Le bon cœur, chez lui, en éloignant l'amour-propre, bannissait le respect humain. Entre le haut échelon social et les degrés inférieurs de la classe honnête, son affabilité ne distinguait pas. L'humble artisan obtenait, au même titre que Sir John Caldwell—l'un de ses visiteurs—cette politesse d'accueil ou de réception qui sied au vrai gentilhomme.

Revenons à notre village. Quand M. Painchaud y venait, il occupait naturellement une place d'honneur au salon de M. Varin. Franc parleur s'il en était, d'un savoir étendu, abondant en histoires et en anecdotes piquantes ou singulières, qui n'eût aimé l'avoir pour interlocuteur ou commensal ?

Un autre nom s'inscrit après celui-là : c'est Frédérick Weiss. Il était suisse d'origine, arpenteur instruit, causeur intéressant et l'ami particulier de M. Painchaud. Ces deux hommes se recherchèrent d'abord par estime réciproque ; ensuite, ce fut par un besoin de l'amitié qu'inspirèrent les rapports de bon voisinage. Une fréquentation de plus en plus intime naquit de ces rapports. De temps en temps, M. Weiss venait à Sainte-Anne où il lui arrivait de prolonger, souvent de plusieurs jours, ses visites au presbytère. De son côté, M. Painchaud, entraîné par un goût fort naturel vers les hommes que recommandait le talent développé par la culture de l'esprit, remarqua dans M. Weiss un ami des sciences érudit, judicieux, profond et sachant avec cela captiver son auditeur. Des thèmes d'un ordre élevé étaient l'aliment le plus ordinaire de leurs conversations. Les phénomènes dont l'univers matériel abonde, et même les faits extraordinaires que l'on a pris, non

sans raison quelquefois, pour des manifestations du monde invisible, avaient pour l'un et l'autre un attrait de prédilection ; ils semblaient tous deux y trouver un égal plaisir. A les entendre, on eût dit deux notabilités de l'Institut de France devisant ensemble de nouveautés astronomiques, de cosmogonie, de faits insolubles à l'entendement humain. Sans être le partisan du merveilleux, M. Painchaud aimait cependant à l'approfondir. Quant aux événements qualifiés de surnaturels, sa théorie particulière se bornait à prétendre qu'il ne fallait ni les admettre ni les rejeter indistinctement tous. Ils sont nombreux les penseurs graves qui ont adopté cette manière de voir comme la seule admissible. Quoiqu'il en soit, je suis en état de rémémorer avec précision ces particularités relatives aux deux amis que de si nobles délassements rapprochaient l'un de l'autre. Sans doute, aucun des deux n'aura fait la moindre attention au petit écolier qui, d'un recoin de l'antichambre où il eut occasion de les entendre discourir, écoutait leurs entretiens avec un recueillement qui lui facilite aujourd'hui la mémoire, non des détails philosophiques qu'alors il ne pouvait analyser, mais celle du lieu où ils étaient assis, de l'attitude des deux interlocuteurs, de l'abandon tout à fait amical qui présidait à leurs tête-à-tête et de l'intérêt si vif qui, à ces moments là, se peignait dans leur physionomie.

Avec M. Weiss se présentaient tour à tour au cercle social de Saint-Louis de Kamouraska :—

L'honorable Charles E. Casgrain, avocat, qu'une santé délicate retenait à l'écart dans son manoir de la Rivière-Ouelle, après avoir, pendant quelques années, exercé sa profession à Québec. Epris du savoir, amateur des lettres, il partageait l'emploi de ses

jours entre l'étude et l'administration de ses terres. On imagine ce que peut rendre de service aux agriculteurs qui l'entourent un gentilhomme du caractère obligeant et affable de M. Casgrain. Toujours prêt à rendre gratuitement à tout le monde les services de sa profession, son cabinet était le rendez-vous du plaideur. Ceux à qui les conseils et les bons offices de M. Casgrain valurent une consolation ou un procès ruineux de moins, sont extrêmement nombreux ; on ne les compte pas. Il mourut en 1848 à l'âge peu avancé de quarante-sept ans, après avoir été successivement membre du Parlement, conseiller, et enfin assistant-commissaire des travaux publics, et s'être montré l'un des membres de la société les plus remarquables par la délicatesse des sentiments et l'urbanité des manières.

François Letellier de Saint-Just vécut dans la même paroisse. Il fut le contemporain des précédents, mais, comme quelques-uns d'eux, la mort vint interrompre trop tôt sa carrière : il s'éteignit en 1828. S'il fallait décerner à sa mémoire l'éloge qu'il mérita comme notaire et comme légiste, je dirais que sa haute intelligence éclairée par des études consciencieuses lui valut bien des fois l'honneur d'être consulté par des hommes éminents. Des lettres attestent encore que de ce nombre était le célèbre avocat Rémi Vallières de Saint-Réal. Ce mérite intellectuel de M. Letellier était rehaussé par un caractère probe, austère, et que l'on aurait dit moulé sur l'antique. Sous le rapport des qualités morales, Pierre Garon, notaire, de la même circonscription que M. Letellier, aurait pu soutenir avec lui le parallèle.

M. Chapais, marchand. Il vivait aussi à la Rivière-Ouelle. On a pu dire de lui : " le commerce a enrichi sa maison, et sa probité sut l'affermir." Ce nom est d'une haute respectabilité. Thomas Chapais, son fils

mourut il n'y a pas très-longtemps, à la fleur de l'âge, et seulement au début de sa carrière de notaire. Ce jeune homme avait une maturité de talent précoce; sa fin devait être également prématurée. C'était, ou l'a dit, un grand esprit et un grand cœur. Il eut pour frère l'honorable Jean-Charles Chapais, aujourd'hui ministre des travaux publics

Dois-je terminer sur ce qui touche à la paroisse de la Rivière-Ouelle, ou plutôt à ses habitants distingués, sans décerner une mention honorable à l'un des prêtres les plus aimés d'entre ceux qui eurent l'avantage de la desservir? Cette omission serait une injustice. Il me faut donc vous apprendre que Pierre Viau était le nom par lequel on désignait cette figure vénérable et chère. Il exerçait les fonctions de grand-vicaire en même temps que celles de curé dans ce diocèse, mais il venait de Montréal. Haut de stature, sa démarche était solennelle et son abord gracieux. Dès qu'il vous apercevait, ses lèvres vous prévenaient par un sourire. Sa conversation, égailée de saillies joyeuses, avait une grâce enfantine qui n'excluait pas la solidité. Il joignait à ses autres talents l'art difficile de bien écrire une lettre. Celles qu'il adressait étaient appréciées comme autant de modèles du style épistolaire. On le réputait homme considérablement instruit et théologien profond. Il est encore souvent parlé des sacrifices qu'il s'imposa pour subvenir à l'éducation de plusieurs jeunes hommes de talent qui doivent à ses bienfaits leur position, dans l'état ecclésiastique ou dans le monde. Le mérite de M. Viau, son aménité et ses agréments personnels le faisaient accueillir partout avec distinction.

La mort a tiré le rideau sur l'existence de tous ceux que je vous ai nommés, à l'exception de M. Weiss.

L'histoire du village ou de la paroisse de Kamouraska serait encore à faire, mais, conformément à votre idée, je préfère à certains faits burlesques ou purement anecdotiques, les particularités qui se rattachent aux personnes, et, d'ailleurs, je ne fais pas de chronique.

J'en ai donc fini, pour le moment du moins, sur ce qui a trait aux habitants proprement dits du bourg de Kamouraska et de ses environs. Je n'ajouterai qu'un détail de superfétation à l'adresse de quelques avocats de notre barreau qui se sont fait connaître dans ces localités, avant de disparaître à leur tour. Etant vous-même un des membres de leur corps, vous aimez sans doute à entendre parler d'eux.

Des noms distingués dans la robe se mêlaient à ceux des habitués du village, à l'époque des *tournées* annuelles. En 1805, l'un d'eux, à peine entré dans la carrière, Georges Vanfelson, vint ici faire son début dans l'art de la parole, et y devint célèbre. Dès les premières audiences où il parut, ses plaidoiries le mirent en vogue; il y déploya des ressources oratoires et une force de talent qui lui présagèrent la plus brillante des clientelles. On l'a vu, quarante ans après, exercer encore avec avantage, comme magistrat, les rares aptitudes qui avaient fait de lui un jurisconsulte et un avocat de premier ordre.

Jean-Georges Taché (le fils de Jean-Baptiste) est un autre de vos confrères sur lequel vient de se refermer la tombe. Moissonné dans la fleur de l'âge et du talent, il s'était acquis une position enviable au barreau, et sa mémoire survivra longtemps encore à sa perte prématurée autant que soudaine."

Il cessa de pleuvoir. Le firmament, pour employer le langage de notre biographe, se tirait au clair. Celui-ci

fit pause, puis, regardant à sa montre : voici, dit-il, l'heure d'un rendez-vous accepté, et, bien plus, celle du déjeuner que l'on vient de servir. Je vous quitte et vais déjeuner ailleurs. Il fit alors quelques pas ; ensuite, se retournant encore vers moi :—A une autre heure, continua-t-il, le rapport véridique de ce qui se passa, en 1759, à quatre milles d'ici, dans la route Saint-Germain, sans oublier l'affaire du coup de main nocturne de la Grande Anse, ni principalement, les péripéties nombreuses de l'histoire du moulin banal. Je vous le répète : au revoir !

Nous primès à ce moment congé l'un de l'autre.

F. M. DEROME.

CHRONIQUE.

21 septembre, 1866.

Il faut que les écoliers en prennent leur parti, les vacances sont finies. Les portes de tous les collèges se rouvrent et l'on voit défilér dans les grandes cours, silencieuses depuis deux mois, le cortège des *coffres bleus* gravissant vers les dortoirs. Les anciens écoliers lancent, en passant, un trait malin ou quelque vieille plaisanterie de l'année dernière au portier qui se tient majestueusement à l'entrée, son paquet de clefs à la main. Puis, ils saluent de loin par un geste de menace la figure mal nourrie du cuisinier qui se montre dans l'embrasure d'une fenêtre du rez-de-chaussée. Nonobstant le regret de voir finir les vacances qui leur remplit le cœur, ils ne revoient pas sans plaisir ces figures familières.

L'arrivée des nouveaux écoliers est douloureuse. C'est un chapitre de larmes, auquel la mère, le fils et parfois le père collaborent. Les larmes les plus sincères ne sont pas toujours celles de l'enfant. Il est tout à fait consolé et joue aux barres de toutes jambes, que l'auteur de ses jours verse encore chaque jour un torrent de larmes dans son potage bouillant en songeant que le petit absent manque de confitures à son dîner.

La vie est remplie d'épreuves, les moralistes le disent, et notre existence de chaque jour le prouve, mais il n'est guère d'épreuve qui paraisse plus dure que celle d'apprendre sa première leçon, sur un banc de bois, lorsque l'on vient de quitter la *bergère* moëlleuse de sa mère. On commence avec courage, on entame la tâche avec intrépidité, mais aux premières difficultés, aux premières résistances de la mémoire, les yeux se lèvent involontairement et se tournent d'instinct vers l'horizon encadré dans les étroites fenêtres de la salle d'étude. Cet horizon se remplit à l'instant des plus riantes images, le panorama des vacances passe lentement sous les yeux de l'écolier. Il est dût de revenir ensuite à son devoir, et de pareilles visions désenchantent vite de la grammaire.

Les anciens écoliers, d'ailleurs, au lieu d'adoucir ce qu'ont de rude les premiers jours de la vie de collège, n'épargnent rien pour en accroître les amertumes. Les nouveaux ou *navets* sont les victimes d'odieuses persécutions, de supplices raffinés. Non content de les soumettre à la torture morale du ridicule, on les enferme parfois dans un cercle de bourreaux qui accablent la victime de coups de genoux aussitôt qu'elle tente de s'échapper. Le cercle se resserre peu à peu et finit par presser si vivement le *navet*, qu'il en sort mortifié et attendri.

Peu après la rentrée des élèves, les passions révolutionnaires commencent à fermenter. Des complots s'organisent contre le repos des professeurs et la tyrannie des classiques. On a lu Salluste, on se souvient de Cicéron, on admire Brutus. Mais Pharsale arrive et la victoire reste à César, il faut se remettre au latin. L'ordre règne au dortoir troublé durant quelques nuits par des appels aux armes imités de l'antique.

De mon temps, au collège, grands et petits tentèrent une parodie de la révolution de 48. On se souvient que la plus bénigne des républiques avait été accueillie, même dans le monde conservateur, avec une certaine sympathie. Le Directeur des études crut pouvoir sans danger nous faire connaître cet événement qui paraissait devoir modifier si profondément le cours d'Histoire de France. A l'instant, les têtes fermentèrent. Les plus ardents se demandèrent s'il n'y aurait pas lâcheté à refuser de suivre les traces de la jeunesse de Paris. Chacun se choisit un modèle, un héros. Les plus éloquents jouèrent au Lamartine. Quant à moi, jeune encore, je bornai mon ambition à imiter un des membres du Gouvernement provisoire que j'ai eu l'honneur de connaître douze ans plus tard à Paris. Il me parla du Canada comme d'une ancienne colonie espagnole. Cela me décontenança un peu, et je ne crus pas devoir lui parler de la représentation de la révolution de 1848 que nous avions donnée au collège, ni du choix bien flatteur que j'avais fait de lui comme héros et modèle.

La révolution étouffée, l'heure de la retraite sonné. Le prédicateur est éloquent, une douce atmosphère de piété se répand dans le collège, et comme après tout l'âme des jeunes révolutionnaires

est encore très-facile à émuouvoir, Pompée se repent, Brutus se convertit et forme le projet de prendre la soutane à la fin de son année. Durant huit jours, les classiques sont en baisse et les Pères de l'Eglise triomphent.

Il y a des jours où l'on éprouve un certain plaisir à se rappeler la figure, les habitudes, les traits célèbres de ses anciens compagnons de classe ; mais il n'en est pas où l'on aime à rencontrer ces gens qui ont la fatale habitude de narrer, en toute réunion, leurs histoires de collège. Les espiègleries de jeunesse perdent beaucoup à être exhumées. Elles sentent le renfermé.

De temps à autre les élèves du même cours devraient se réunir en un fraternel banquet, comme cela se pratique en France. Ils renouvelleraient connaissance. A un bout de la table, on verrait un riche négociant et à l'autre bout le tailleur qui l'habille. De ma classe sont sortis des avocats surtout, des prêtres, des marchands, des médecins, un aubergiste, un bottier, des inconnus et moi, chroniqueur. Etrange et déplorable destinée ! l'un de nos camarades de collège, un des mioux doués, un des plus faits pour briller comme homme de talent et comme orateur, est au pénitencier.

La saison des eaux est finie en même temps que les vacances. Celle des pluies ne paraît point pressée d'arriver à terme. Le ciel a passé son temps cet été à pleuvoir. Les moissons sont compromises, il n'y que les parapluies qui aient poussé. Les rues en sont couvertes.

En dépit du mauvais temps, jamais la campagne n'a été aussi fréquentée que cette année. Dans la Haute-Ville à Québec, il ne restait plus que trois ou quatre habitués de la plateforme et le monument de Wolfe et Montcalm. On comptait un passant par heure dans la rue Saint-Jean.

La campagne a été mauvaise pour plus d'un touriste, qui n'aura pas trop de l'hiver pour se sécher et se réchauffer au coin du feu. Le pot-au-feu réparera avec peine les dégâts causés dans les estomacs sensibles par le maigre bouillon d'hôtel. Depuis que les gens qui ont passé l'été à la campagne sont rentrés en ville, il pleut davantage : ils ruissellent sur nous, c'est sûr.

Tandis que les feuilles se préparent à tomber, les pêcheurs retirent leurs filets et les chasseurs prennent leur fusil. C'est le quart-d'heure de Rabelais pour les perdrix. Je n'aimerais pas à être petit oiseau, quoi qu'en dise la chanson, ni poisson dans l'eau.

La pêche à la ligne est un exercice salutaire et un plaisir suprême pour ceux qui aiment à rester assis. Que ceux qui n'ont jamais pêché jettent la première pierre aux patientes victimes de cette passion innocente ! Est-il sous le soleil un passe-temps plus inoffensif que celui d'attendre, durant des heures, que de malheureux poissons, qui laissent des familles au fond de l'eau, viennent mordre à un hameçon caché sous un vers, qui n'est pas même un alexandrin ? Il n'y a que les poissons qui auraient droit de s'en plaindre. La seule émotion possible, c'est que le pêcheur s'endorme et glisse à l'eau. Mieux vaut après tout regarder nager des poissons rouges dans un bocal bleu chez les apothicaires. Cela ne fait de mal à personne.

Il est entendu que la chasse est un plaisir plus noble que la pêche à la ligne. La pêche a l'air d'un guet-à-pens ; on surprend la bonne foi des poissons, on les attrape lâchement. Un pêcheur qui se respecterait dédaignerait l'artifice du vers. Il tendrait son hameçon sans masque. Les poissons sauraient à qui ils ont affaire. La partie serait égale, la lutte loyale.

Le chasseur attaque sa proie de front, mais parmi le gibier qu'il prétend avoir tué il y a bien des pièces achetées à la sourdine, bien des oiseaux empaillés empruntés aux étalages des manchonniers. Il part pour la chasse plein d'une ardeur meurtrière. A son approche, le gibier s'éloigne, les oiseaux se sauvent à tire-d'aile. Seule, une perdrix, en proie à quelque sombre mélancolie et cherchant une fin prompte, vient se jeter sur le bout de son fusil. Le coup part, le suicide est consommé, et la gloire du chasseur est mince. Il faut pourtant que son amour-propre soit sauf. Il rencontre un chasseur plus heureux et qui s'en retourne accablé de gibier. Il l'entraîne derrière un arbre et le corrompt. Le gibier passe d'une main à l'autre. Le Nemrod improvisé va faire un tour au fond des bois pour se donner le

désordre d'un homme qui a poursuivi avec frénésie des oiseaux qui ont disputé chèrement leur vie et il rentre heureux et triomphant au logis.

Le récit qu'il fait de sa campagne est semé des plus poignantes péripéties : cette tourte planait au loin lorsqu'un coup admirablement tiré l'a abattue, il n'y a eu qu'une voix parmi les chasseurs pour applaudir à tant d'adresse ; cette perdrix se croyait sauvée, cachée qu'elle était dans un épais feuillage, quand elle est tombée mortellement frappée. En poursuivant avec trop d'ardeur ce lièvre blessé, il a failli se noyer dans un ruisseau grossi par les récentes pluies.

La famille est convoquée pour écouter les récits de l'heureux chasseur et faire festin des produits de sa chasse. Il s'épanche, narre ses exploits, dépeuple les forêts, dévaste la plaine, aucun oiseau n'est à l'abri de ses coups, tandis que les convives mangent avec un appétit assaisonné d'admiration.

Le Président Johnson fait en ce moment une tournée parmi ses électeurs. Il se promène de ville en ville, accueilli ici par des hurrahs frénétiques, là par des grognements menaçants. Les plus intéressants dialogues s'engagent entre lui et ses commettants :

“ Vous êtes une vieille perruque, lui crie la foule.

“ Bien des grands hommes ont été chauves, répond le Président fort aise de jouer sur les mots. On peut être l'ami du peuple et n'avoir pas de cheveux.”

“ C'est juste, murmure un spectateur menacé de calvitie.

Cette éloquence à la Lincoln suffit au peuple le plus libre de l'univers.

Nous en arriverons là.

Aux Etats-Unis, comme on sait, tous les fonctionnaires, grands et petits, sont électifs. On finira par désigner au sein des conventions, les domestiques qui seront admis à l'honneur de servir les personnages importants. Cela se fait peut-être déjà.

En 1853, j'étais à Albany, à l'ouverture de la Législature de l'Etat. La veille, les membres de la chambre se réunirent en

caucus, dans la salle des séances, pour choisir des candidats aux différents emplois, depuis celui d'*Orateur* jusqu'à celui de messager. Les spectateurs étaient pêle-mêle avec les membres. On distribuait à poignée des cartes ainsi conçues :

For Speaker : Hon. J. Rufus Jones.

For Door Keeper : Dr. James Cassius Jones.

For Assis. Door Keeper : Pat Mulligan.

Il y en avait des bleues, des vertes, des rouges, des blanches. Le Député qui promettait de voter pour l'Hon. M. Rufus Jones comme Président engageait en même temps sa voix en faveur de Pat Mulligan comme *Assistant Door Keeper*. Les deux candidats étaient également chers à leur parti, et abandonner l'un ou l'autre c'était trahir la cause.

Il faut avoir été témoin de quelque cérémonie officielle aux Etats-Unis pour savoir comme cela se passe sans faste. On se bouscule à la porte, on renverse les chaises, on parle du nez, on crie à tue-tête. La fête consiste en une abondante distribution de poignées de mains par le personnage, Président ou Gouverneur, qui est le héros de la démonstration.

Il est déjà bien tard pour parler du câble transtlantique. Devrai-je avouer que ce triomphe sous-marin de M. Cyrus Field sur l'onde perfide n'a excité en moi qu'un faible transport d'enthousiasme ? Quelqu'un a cru faire un paradoxe hardi en disant que le moindre progrès moral vaudrait mieux que cet événement télégraphique. Il a exprimé là une vérité accessible au sens commun. Qu'importe aux gens qui ne spéculent pas de connaître aujourd'hui la cote de la Bourse de Paris ou de Londres d'hier ? Le résumé télégraphique tronque, fausse ou exagère les faits pour fournir aux journaux des en-têtes saisissants et piquer la curiosité publique. L'idée, le commentaire sont distancés, dérouterés. *L'extra* tue le journal.

L'Empire du Mexique tire à sa fin. C'est une succession qui s'ouvre pour les Etats-Unis. L'Europe, qui n'a pas voulu de cet opulent et splendide héritage, apprendra plus tard ce qu'il en coûte de se désintéresser des affaires d'Amérique. Napoléon

III, seul, a compris que l'Europe n'était plus l'univers tout entier et qu'il y avait maintenant deux mondes, où toute grande puissance devait tenir sa place sous peine de déchoir. La chute de Maximilien n'est pas un échec personnel pour l'Empereur des Français, c'est la défaite morale de l'influence de l'ancien monde dans le nouveau.

Je glisse dans le grave, je m'en tire par une anecdote un peu vive qui passera bien à la fin d'une chronique.

Je dînais l'autre jour chez un ami. Le dîner était abondant, comme c'est l'habitude dans les familles canadiennes. L'enfant de la maison mangeait comme quatre. Le père voulait mettre un frein à l'appétit dévorant de son héritier, mais la bonne mère semblait contrariée de cette intervention arbitraire :

“ Songe donc, lui dit mon ami d'un ton profondément convaincu, songe donc au revers de la médaille ! ”

HECTOR FABRE.

VARIÉTÉS.

Le *Foyer Canadien* a eu rarement occasion de publier une étude de l'ancienne société canadienne plus intéressante et plus vraie, que celle qui est décrite par M. Derome dans ses *Réminiscences et Portraits*. Comme l'auteur l'indique en terminant, cette étude n'est que le commencement d'un ouvrage de longue haleine qu'il se propose de publier. Nous espérons qu'il menera à bonne fin cette belle tâche, bien que la nature des fonctions qu'il remplit à si longue distance des centres qui offrent au travail littéraire des ressources et des éléments jugés indispensables, soit peut-être un empêchement à l'élaboration de cette œuvre littéraire, qui n'est elle-même qu'une préparation à des travaux d'un ordre plus élevé qu'il a l'intention de parachever.

Le premier volume du *Dictionnaire généalogique de toutes les familles canadiennes*, par M. l'abbé Tanguay est sur le point

d'être mis sous presse. Ce premier volume comprendra les origines de toutes les familles établies dans la colonie depuis sa fondation jusqu'à l'année 1700. Le public connaît déjà l'importance de ce long travail qui est destiné à devenir une des sources les plus précieuses de notre histoire, et la base indispensable de l'archéologie canadienne. A plusieurs reprises déjà, l'auteur a rendu des services importants en fournissant des renseignements authentiques à différents ouvrages : nous ne citerons, pour exemple, que l'Histoire des Ursulines de Québec dont plusieurs détails intéressants ont pu être précisés, grâce à ses recherches.

On pourra juger de la clarté du plan adopté, et de la masse de renseignements que renferme le *Dictionnaire généalogique* par le tableau de la généalogie d'une famille canadienne que nous donnons ci-après. Nous avons choisi de préférence une des familles les plus anciennes et les plus connues, comme offrant plus d'intérêt. Si l'on réfléchit, après avoir jeté un coup d'œil sur cet arbre généalogique, qu'il n'y a pas une seule famille en Canada, qui ne puisse ainsi retracer son origine avec la même facilité et la même précision, on comprendra l'utilité et l'importance d'un pareil ouvrage.

I. Aubert, Jacques [a] = Goupy, Marie.

II. Aubert de La Chenaye, Charles [b] = Juchereau de la Ferté, Louise.

III. Aubert de Gaspé, Pierre [c] = Le Gardeur de Tilly, Angélique.

IV. " Ignace-Philippe [d] = Coulon de Villiers, Marie-Anne.

V. " Pierre-Ignace [e] = Tarieu de La Naudière, Catherine.

VI. " Philippe-Joseph [f] = Allison, Suzanne.

NOTES. (a). I. AUBERT, JACQUES, ingénieur des fortifications de la citadelle d'Amiens, et commis-général de messieurs de la Compagnie des Indes Occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, ville d'Amiens. Il ne vint point en Canada.

(b) II. AUBERT DE LA CHENAYE, CHARLES, conseiller au Conseil Supérieur, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de Blanc-Sablon, de Terreneuve, (1693) de Madawaska, du Lac Témiscouata (1683) de la Rivière-du-Loup et de Cacouana (1673), fils de Jacques, né en 1630 à Amiens, épousa à Québec le 6 février 1664, en 1ères noces, Catherine-Gertrude Couillard, fille de Sieur Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert. Furent témoins au mariage M. de Mézy, Gouverneur de la Nouvelle France, et

M. Louis Couillard de L'Espinay. Elle décéda âgée seulement de 16 ans, le 17 novembre 1664, en donnant le jour à son fils CHARLES, et fut inhumée le 18 dans la chapelle Saint-Joseph. Il épousa en 2des. noces, le 10 janvier 1668, Marie-Louise Juchereau de la Ferté, fille de Jean Juchereau de la Ferté, et de Marie Giffard, petite fille du premier seigneur de Beauport. De cette alliance lui naquirent les enfants suivants :

1o. François Aubert de Maures, sieur de Mille Vaches, né à Québec le 9 janvier 1669, conseiller au conseil supérieur, qui épousa en 1ères. noces le 12 avril 1695 Dame Ursule Denys de la Ronde, fille de Pierre Denys de la Ronde et de Dame Catherine Le Neuf de La Vallière, laquelle mourut le 28 janvier 1709 et fut inhumée à l'Hôtel-Dieu.

De ce mariage naquirent Charlotte Catherine nés en 1696, Ignace-Gabriel né en 1698, (qui épousa le 27 novembre 1730 dame Marie-Anne-Josephite de L'Estringuant de Saint-Martin, veuve de Louis De Monteleon.) Il mourut subitement le 29 octobre 1766. Sa fille Charlotte épousa le 18 janvier 1757 le comte et marquis François-Marie-Luc d'Albergati-Vezza, fils du comte Fabien d'Albergati-Vezza et de dame Ange de Rondy. Marie-Ursule née en 1700, Pierre né en 1704, Louise-Barbe née en 1708.

En 2des. noces, le 12 octobre 1711, dame Marie-Thérèse Guyon de Lalande, fille de Pierre Guyon de Lalande et de dame Thérèse Juchereau. De ce mariage naquirent en 1723 Amable-Joseph, comte de Saint-Aigne.

2o. PIERRE (voir ci-après, c).

3o. Louis | M. 8 nov. 1702 à Barbe Le Neuf de la Vallière,
à Québec.
S. 21 octobre 1745.

4o. Charlotte | qui devint religieuse hospitalière.

5o. Ignace | S. à l'âge de 14 ans en 1687.

Il épousa en 3mes. noces le 11 août 1680, à Québec, Marie-Angèle Denys, fille de Pierre Denys de la Ronde et d'Angélique Le Neuf de la Vallière. Elle décéda le 7 novembre 1713. De ce mariage naquirent :

1o Marie-Catherine | B. (1) en 1681
| M. 14 janvier 1697 à Québec au Comte
| François de Galifet de Saint-Castin.

2o Marguerite Angèle, qui fut religieuse.

3o Joseph et

(1) B. signifie baptême, M. mariage S. sépulture.

40 Gabrielle-Françoise en 1687, jumeaux. Cette dernière fut mariée le 3 février 1704 à Sieur Paul Lemoyne de Maricourt, veuf de dame Madeleine Dupont de Neuville, et en secondes noces, le 13 novembre 1713, à Josué Du Bois-Berthelot, chevalier, sieur de Beaucour.

- 50 Jacques B. en 1689.
 60 Louis B. en 1690. filleul du comte de Frontenac.
 70 Charles B. en 1693.
 80 Françoise-Charlotte B. en 1697.
 90 Marie-Angèle B. en 1699.

Il décéda le 19 septembre 1702 à l'âge de 72 ans, à Québec, et fut inhumé, sur sa demande expresse, dans le cimetière des pauvres de l'Hôtel-Dieu.

(c) III. AUBERT DE GASPÉ, PIERRE, fils de Charles, né en 1676, décéda le 20 mars 1731 et fut inhumé le 22 à Saint-Antoine de Tilly. Il avait épousé le 19 décembre 1699, à Québec Jacqueline-Catherine Juchereau de Saint-Denis, qui décéda le 3 juin 1703, et fut inhumée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 12 oct. 1711, il épousa à Beauport Angélique Le Gardeur de Tilly, (fille de Pierre Le Gardeur de Tilly et de Magdeleine Boucher.) Elle fut inhumée le 17 juin 1753 dans la cathédrale de Québec à l'âge de 69 ans.

De ce second mariage naquirent :

- | | |
|------------------------------|--|
| 10 Marie-Anne-Angèle | B. en 1713, religieuse hospitalière.
S. 22 novembre 1793. |
| 20 Marie-Françoise-Charlotte | B. 6 juillet 1715. |
| 30 IGNAOE (voir d) | |
| 40 Pierre-Joseph | B. en 1718. |
| 50 Barbe | B. en 1720.
S. 1 oct. 1736. |
| 60 Charlotte-Joseph | B. en 1721. |
| 70 Jean-Baptiste | B. en 1725. |

(d) IV. AUBERT DE GASPÉ, Ignace-Philippe, fils de Pierre, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa le 30 juin 1745 à Québec Marie-Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Elle mourut le 17 mars 1789 et fut inhumée à Saint-Jean Port-Joli. (Elle était sœur de De Jumonville, massacré par les Anglais, au fort de la Nécessité en 1753.) Il mourut à Saint-Jean Port-Joli le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans. Il avait eu l'honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon.

De son mariage naquirent :

- | | |
|----------------------|---|
| 10 Marie-Anne-Angèle | B. 15 avril 1746 à Québec.
S. 29 nov. 1746 à " |
|----------------------|---|

20 Pierre-Ignace	B. 26 mars 1748	“
	S. enfant.	
30 Geneviève	B. 22 mai 1749	“
	M. en 1772	
	à Michel Bailly de Messein (fils de François Bailly de Messein et de Marie Anne de Goutins.)	
	S. 27 Décembre 1834 à Saint-Thomas.	
40 Ignace	B. 9 Janvier 1752	à Québec.
	S. 5 Avril 1752	
50 Marie-Anne-Josephte	B. 4 Septembre 1754	
60 PIERRE-IGNACE (voir e)		

(e) V. AUBERT DE GASPÉ, Pierre-Ignace, (l'Honorable) fils d'Ignace-Philippe, né à Québec le 14 août 1758, conseiller législatif, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa le 28 janvier 1786 à Québec Catherine Tarieu de la Naudière, (fille du chevalier Charles Tarieu de la Naudière, sieur de la Pérade, et de dame Catherine Le Moine de Longueuil,) laquelle mourut à Québec le 13 avril 1842 et fut inhumée à Saint-Jean Port-Joli.

De ce mariage naquirent :

10 PHILIPPE-JOSEPH (voir f)	
20 Charles-Guillaume	B. S. enfant.
30 Antoine-Thomas	B. en 1790. S. en 1824 au Sault Saint-Louis.
40 Antoine-Frédéric	B. S. enfant.
50 Ignace-Xavier	B. S. enfant.
60 Marie-Anne	B. S. enfant.
70 Marie-Anne-Catherine	B. S. enfant.

Il mourut le 13 février 1823 âgé de 66 ans.

(f) VI. AUBERT DE GASPÉ, PHILIPPE-JOSEPH, fils de Pierre-Ignace, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, né le 30 octobre 1786, épousa le 25 septembre 1811 Suzanne Allison, (fille de Thomas Allison, capitaine dans le 5ème régiment d'infanterie, et de dame Thérèse Dupéron Baby, fille de l'Honorable Jacques Dupéron Baby, du Détroit.) Elle mourut le 3 août 1847 âgée de 53 ans et fut inhumée à Saint-Jean Port-Joli. Il est l'auteur des *Anciens Canadiens*.

On sait qu'une de ses enfants s'est alliée au Comte Sayeuse De Beaujeu, conseiller législatif, décédé en 1865.

LE FOYER CANADIEN

RECUEIL LITTÉRAIRE ET HISTORIQUE

publié dans l'intérêt exclusif de la littérature, par une association de littérateurs canadiens,—paraissant régulièrement le 15 de chaque mois.

PRIX DE L'ABONNEMENT: dix chelins par année, ou cinq chelins par semestre, rigoureusement payable d'avance. L'abonnement date du 1er janvier de chaque année.

AGENTS DU "FOYER CANADIEN."

Québec: MM. Garant et Trudelle; T. E. Roy, Haute-Ville.

Sainte-Anne de la Pocatière: F. H. Proulx.

Trois-Rivières: H. R. Dufresnes.

Saint-Hyacinthe: A. Kéroack.

Montréal: MM. Fabre et Gravel: J. B. Rolland et fils.

Ottawa: L. J. Casault.

On peut aussi s'abonner en s'adressant directement par lettre (**enregistrée et affranchie**) "Au Gérant du FOYER CANADIEN, Québec."

☞ Nous attirons l'attention du public sur le fait que toute personne qui envoie au Gérant neuf abonnements pour l'année, (c'est-à-dire \$18) a droit au dixième *gratis*.

On peut se procurer la collection complète du FOYER CANADIEN, avec les *primes* en s'adressant au GÉRANT. Prix de la collection entière, y compris l'abonnement pour 1866, \$5. En tout, neuf volumes, cette année terminée.

Toute lettre non affranchie est invariablement refusée.